

Maurice Damon

Alexandre Guillot

Saint-Bonnet-le-Courreau

1914-1918

*La guerre, les vivants et les morts*

Cahier de Village de Forez

"En terminant il fait l'appel des morts au milieu du plus impressionnant silence."

*Le Montbrisonnais et le Journal de Montbrison*<sup>1</sup>

"Du coup la révolte de mon papa prenait l'allure d'une protestation collective. Il avait l'air de "la voix des morts". (...) Ça faisait comme si le monument poussait un hurlement de colère - un cri perdu qui serait venu flottant sur les nuages des vieux champs de bataille, loin dans le Nord.

- Oh vous pouvez en faire des grimaces ! Si vous saviez la saloperie que c'était la guerre !"

Claude Duneton<sup>2</sup>

"Cher beau-frère, je vous dirai que je suis à Verdun. Nous avons fait 6 jours de 1<sup>e</sup> ligne du 1<sup>er</sup> du mois, nous avons plus de la moitié du régiment de perdu. Nous y avons laissé à peu près 1 000 hommes. Il y a beaucoup de prisonniers mais vous pouvez croire que c'est terrible. Sous un bombardement pareil on marchait sur les cadavres et dans la boue. Tous les camarades du pays ont été blessés ou prisonniers ou morts. Je ne reste plus que tout seul. Il y en a beaucoup qui ont été brûlés tout vivants."

Jean Fauchet<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Extrait du compte rendu du discours prononcé par Antonin Massacrier, conseiller municipal de Saint-Bonnet, président de la société des anciens combattants, à l'occasion de l'inauguration du monument aux morts, le 16 juillet 1922. Rapporté dans les mêmes termes par les journaux *Le Montbrisonnais* et *le Journal de Montbrison*.

<sup>2</sup> *Le monument*. Roman vrai, éd. Balland, col. Points, 2004, p. 14.

<sup>3</sup> "Lettres d'un Poilu de Champdieu", *Cahier de Village de Forez*, Centre social de Montbrison, n° 20, février 2006.

# Introduction

Dans sa séance du 26 janvier 1921, le conseil municipal de Saint-Bonnet-le-Courreau considère solennellement qu'"il y a lieu de perpétuer par un Monument le souvenir des enfants de la Commune tombés au Champ d'Honneur pour la cause du droit et de la liberté" au cours de la guerre de 1914-18. Déjà à cette date, les discussions avaient été conduites avec un entrepreneur au point que sont déjà connus le plan, le devis estimatif, le cahier des charges et le montage financier. C'est Faverjon, "sculpteur-marbrier à Montbrison", qui a été retenu pour réaliser le "Monument aux Morts pour la Patrie." L'approbation du conseil est unanime. Le montant de la dépense s'élèvera à 10 000 francs, provenant de souscriptions volontaires (3 780 francs), et du budget communal (6 220 francs). Une subvention sera également demandée à "Monsieur le Ministre" à l'issue de la séance du 27 février ; le compte rendu des séances suivantes ne mentionne pas si elle a été accordée.

Le 4 septembre, le conseil décide que le monument sera élevé "en face de la mairie, dans le délaissé situé à l'ouest du presbytère". Le choix n'est pas du goût de tous : sur dix conseillers, sept sont favorables ; les raisons des réserves des trois autres ne sont pas données.

Le 30 octobre 1921, le maire de Saint-Bonnet, Etienne Moulin, réceptionne "les travaux de construction du monument commémoratif aux Morts pour la France".

Le dimanche 16 juillet 1922, le monument sera officiellement inauguré.

Saint-Bonnet se souvient de ses morts, et, près de quatre ans après l'armistice, leur rend un hommage solennel. Saint-Bonnet, qui a retrouvé ses survivants et repris le cours de sa vie, se souvient aussi de la longue et cruelle parenthèse guerrière : les marques en sont nombreuses et profondes, intimes, familiales, démographiques, économiques.

Parcourant aujourd'hui la longue liste des noms inscrits sur le monument, on se prend, maladroitement, à imaginer le sort de ces combattants dont les survivants ont dit l'horreur. On cherche aussi à se représenter comment on vivait à Saint-Bonnet quand les jeunes hommes étaient au front et que les dépêches, de plus en plus nombreuses, colportaient l'annonce des morts.

Regardons de plus près le monument.

# Le monument

Le monument a l'apparence d'une stèle de pierre en forme de pyramide tronquée, surmontée du buste d'un soldat casqué. Elle est placée au centre d'un carré, petit jardin fleuri de quatre mètres de côté environ entouré d'une grille métallique, protectrice et décorative ; quatre obus sont placés aux quatre coins.

Sur trois côtés de la stèle sont gravés les noms des soldats défunts : ce sont, précise la séance du conseil du 27 février ceux des "combattants nés ou résidant dans la commune Morts pour la Patrie".

Les noms apparaissent, sous chacune des années successives de la guerre, dans l'ordre chronologique des décès ; en 1914 : dix-huit ; en 1915 : quinze ; en 1916 : dix-neuf ; en 1917 : dix ; en 1918 : douze. Au total, soixante-quatorze noms, ainsi présentés, sur trois faces de la stèle<sup>4</sup>:



Monument aux morts de Saint-Bonnet-le-Courreau

(cliché Anne-Cécile Guillot)

---

<sup>4</sup>Au bas de la face ouest de la stèle sont inscrits les noms des hommes de Saint-Bonnet victimes de la guerre de 1939-1945 : Breuil Maurice ; Fouquet Etienne ; Labbe Etienne.

Voici la liste des noms :

**FACE OUEST**

**1914**

Chambon Jean  
Plagneux Henri  
Savatier Mathieu  
Laurendon Pierre  
Chantegret Jean-B.  
Guillot Martin  
Rigaud Joseph  
Moulin Joseph  
Ponchon Antoine  
Martin Jean  
Rochette Jean  
Robert Joseph  
Quétant Jean-M.  
Chazal Pierre  
Palmier Jean-M.  
Chazal Pierre-M.  
Roure Pierre  
Malécot Pierre

**1915**

Dupuy Jean-M.  
Perrin Jacques  
Cellier Michel  
Faveyrial François  
Savatier Antoine  
Palay Joseph  
Brunel Georges

**FACE SUD**

Cellier Jean-M.  
Maisse Jean-C.  
Couturier Annet  
Mathevon Jean-Claude  
Chazal Joannès-F.  
Bernard Jean-P.  
Montaillard Antoine  
Arnaud Jean-M.

**1916**

Catesson Pierre-M.  
Robert Joseph  
Grossat Jean-C.  
Cellier Jean  
Fouquet Pierre-M.  
Robert Louis-J.  
Monier Joannès-F.  
Spéry Mathieu  
Béal Félix  
Jean-Marie Jean-P.  
Epinat Jean-P.  
Chevaleyre Félix  
Maisse Félix  
Masson Pierre  
Fouquet Jean-B.  
Maison Marie  
Rigaud François

**FACE NORD**

Forestier Jean-M.  
Bouchand Jean-M.

**1917**

Laurendon Claude  
Guillot Pierre  
Chaperon Jean-M.  
Rondel Joseph  
Fougerouse Jules  
Palay François  
Lachand Barthélemy  
Malécot Jean-M.  
Grimaud Barthélemy  
Robert Louis P.

**1918**

Gouttebel Joseph  
Chambon Pierre  
Chomel Pierre  
Dupuy Matthieu  
Reynaud Jean-M.  
Quétant Jean-M.C.  
Maillard Claude  
Mathevon Claudius  
Rondel Jean-P.  
Derory Henri  
Spéry Jean  
Dupuy Jean-M.

AUX ENFANTS DE  
SAINT-BONNET-LE-COURREAU  
MORTS POUR LA FRANCE  
1914-1918

## Avant la guerre

La guerre aura privé pendant quatre ans la commune de la plupart de ses jeunes hommes. Elle va tragiquement en faire disparaître un grand nombre : soixante-quatorze, affiche, impassible, le monument.

Comment se présente Saint-Bonnet quand éclate la guerre ?

Le dénombrement de la population - qu'on réalise périodiquement sur le territoire national - le plus proche est celui de 1911<sup>5</sup>. On sait que ce genre de document comporte des erreurs, des approximations ou des divergences sur les dates de naissance ou l'orthographe des noms de famille. Sur les lieux de résidence aussi, des domestiques pouvant être recensés au domicile de leurs parents ou, au contraire, à celui de leur employeur, hors de la commune... C'est ainsi que trente-quatre personnes sont déclarées absentes le jour du recensement. En outre, en trois ans - de 1911 à 1914 - la situation a pu évoluer. Ce recensement renferme cependant de précieuses informations et demeure une source assez sûre pour nous permettre de dresser un état de la population.

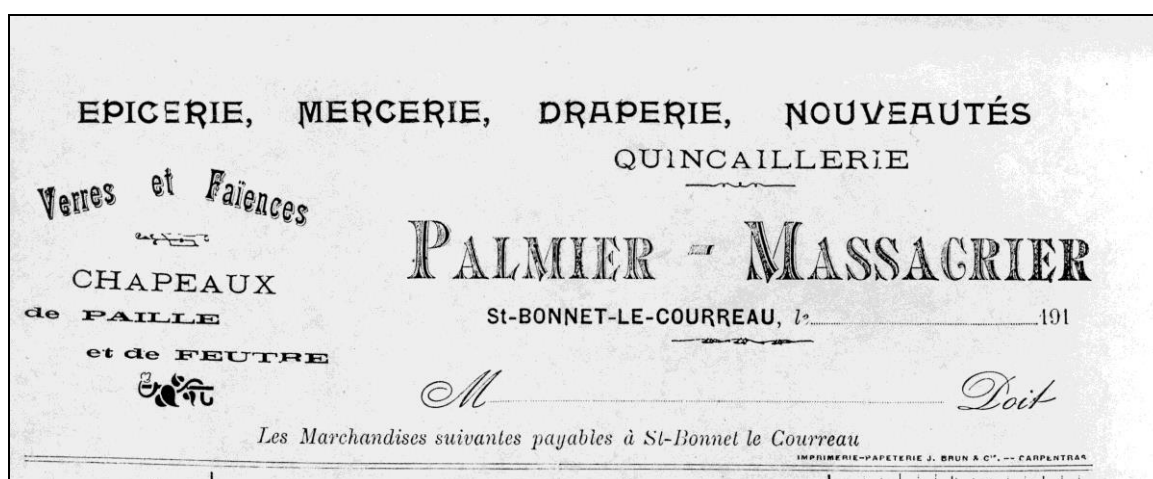
Saint-Bonnet, en 1911, compte 1 737 habitants. La population, qui s'est accrue de façon continue au cours du 19<sup>e</sup> siècle pour atteindre 1 916 habitants au recensement de 1891, a déjà connu vingt ans plus tard une forte diminution. C'est pourtant encore une commune vivante et très peuplée - 34 habitants au kilomètre carré - dont les habitants se répartissent en de nombreux hameaux sur plus de 5 000 hectares.



<sup>5</sup> Archives départementales de la Loire, 6M 247.

Les âges se répartissent ainsi : 725 habitants de Saint-Bonnet ont moins de vingt ans (41 %) ; 462 de vingt à quarante (27 %) ; 380 de quarante à soixante (22 %) ; 170 soixante et au-delà (10 %). Le nombre des hommes appartenant aux classes de Saint-Bonnet mobilisées pendant la guerre, soit de la classe 1990 (hommes nés en 1870) à la classe 1918 (hommes nés en 1898) s'élève à 333.

L'agriculture domine, fournissant le gros de la population qui trouve sur place les différents services dont elle a besoin. Trente et un artisans et dix commerçants travaillent dans les différentes spécialités indispensables à la vie quotidienne. On ne compte pas moins de six charrons ou forgerons au service de l'agriculture, puis quatre artisans menuisiers, deux maçons, et un géomètre. Les sabots, eux aussi instruments de travail, aident à vivre huit sabotiers. Ajoutons trois cordonniers, un tailleur, une couturière, pour ceux qui peuvent s'offrir leurs services. Pour les besoins alimentaires, on a quatre boulangers, une marchande de vins en gros, deux "débitantes" - les boulangeries sont aussi des débits de boissons - trois épicières, un boucher. Un "quincaillier" vend des produits divers, en particulier ceux en provenance de l'extérieur, des "nouveauautés"<sup>6</sup>.



En-tête commerciale de la maison Palmier-Massacrier de Saint-Bonnet-le-Courreau  
(début du XX<sup>e</sup> siècle)

Le recensement de la population note encore l'activité d'autres personnes qui, sans tenir officiellement boutique, exercent les métiers de tailleur, de couturière, mais aussi de repasseuse, de matelassier, de sage-femme...

Même si les domestiques sont déjà moins nombreux que vingt ans plus tôt -168 personnes lors du recensement de 1891 - ils sont encore 130 : 73 hommes et 57 femmes. La quasi-totalité d'entre eux est employée dans les fermes ; les quelques autres travaillent chez les commerçants et les artisans. L'importance du nombre de ces salariés ruraux est la marque de la relative richesse des maisons qui les embauchent ; c'est aussi que sont nombreux les moins fortunés, les pauvres, qui doivent se contenter des conditions précaires qui leur sont faites. Des activités complémentaires aident les plus modestes à vivre : c'est ainsi qu'on recense, placés dans des familles, une vingtaine d'"enfants assistés" ou "en garde", ou encore "nourrissons", dont on retrouvera certains quelques années plus tard, employés comme domestiques.

<sup>6</sup> Document aimablement mis à notre disposition par Simone Roinat, petite-fille du "quincaillier" Jean-Mathieu Palmier.



Trois facteurs de la poste sont là pour distribuer les courriers, montrant au passage que Saint-Bonnet a de nombreuses relations avec l'extérieur. L'accès à la connaissance - avec l'ouverture à la vie moderne - est assuré par cinq institutrices et deux instituteurs, et aussi quatre religieuses enseignantes, de la congrégation de Saint-Joseph, qui contribuent également à l'éducation religieuse des filles. Deux prêtres exercent leur ministère, l'abbé Chalaye, curé de paroisse, assisté de son vicaire Bessey.

En bref, Saint-Bonnet, le plus gros village du canton de Saint-Georges-en-Couzan, est, avant la guerre, une commune agricole active et très peuplée qui dispose sur son territoire de la plupart des métiers et fonctions utiles à la vie professionnelle, sociale et religieuse. Elle a à sa disposition une main-d'œuvre, familiale et salariée qui, quoique en diminution, est abondante, jeune et mobile, et dont le niveau d'instruction s'élève.

Quand, au début d'août 1914, la guerre éclate, les récoltes sont en cours, mises à mal par un été trop humide. Laissant à ceux qui restent la charge de continuer le travail, les premiers hommes mobilisés, c'est-à-dire l'ensemble des hommes non exemptés des classes 1887 à 1913, vont quitter le pays dès les premiers jours du mois<sup>7</sup> ; les autres suivront peu après, et tous les plus jeunes au fur et à mesure qu'arrivera l'heure de la mobilisation de leur classe. Les documents d'archives disponibles ne donnent pas le nombre de mobilisés par commune. Le dénombrement de la population de 1911 nous a permis de compter 333 hommes appartenant aux classes de ceux de Saint-Bonnet qui sont morts à la guerre. Combien sont-ils partis ? On ne sait précisément. Il faudrait soustraire de ce nombre quelques-uns qui ont pu mourir entre 1911 et 1914, d'autres, pères de famille nombreuse, exemptés pour raisons de santé ou d'autres motifs... En tout cas, beaucoup ne sont pas revenus.

## Les soldats morts pour la France

Recenser exactement les soldats de Saint-Bonnet tués pendant la guerre n'est pas chose aussi simple qu'il y paraît. On dispose de quatre sources locales d'information.

Il y a d'abord, telle qu'on l'a lue, la liste des soixante-quatorze noms inscrits sur le monument aux morts : c'est l'expression civile et officielle du souvenir des victimes de la guerre.

---

<sup>7</sup> " La mobilisation décrétée le 1<sup>er</sup> août 1914 a porté sur l'ensemble des classes 1887 à 1913. Elle fut suivie, pendant la guerre, de l'appel des classes de 1914 à 1919. (...) Les classes 1911-12 et 1913 étaient sous les armes à la mobilisation. (...) Pendant la guerre, l'appel des classes s'est échelonné comme suit :

- la classe 1914 a été appelée entre le 15 août et le 1<sup>er</sup> septembre ;
- la classe 1915 les 15-18 décembre 1914 ;
- la classe 1916 du 8 au 12 avril 1915 ;
- la classe 1917 des 7 au 11 janvier 1916 ;
- la classe 1918 du 16 avril au 4 mai 1917 ;
- la classe 1919 du 15 au 29 avril 1918."



Une autre source locale est celle des registres des décès, à la mairie de la commune. Chaque décès d'un soldat est distingué des autres par la formule "transcription", qui précède l'acte, et par la mention "Mort pour la France" inscrite en gros caractères dans la marge. Sont ici transcrits, souvent plusieurs mois ou années après le décès, les actes établis par les services des armées. Dans le cas de soldats dont la mort n'a pas été constatée par des témoins, ou déclarés "disparus", la notification du décès fait l'objet d'une procédure judiciaire : un tribunal prend alors une décision qui vaut constat de décès, laquelle est ensuite reprise dans les registres de l'état civil de la commune de résidence du soldat décédé. La procédure est longue, si bien que de nombreux décès sont enregistrés de façon officielle dans la commune longtemps après la fin de la guerre, jusqu'en 1921. Certains actes ont fait l'objet de rectifications, quelquefois plusieurs années après leur première rédaction, suite à des erreurs, ou des variantes, sur l'orthographe du nom de famille par exemple<sup>8</sup>. Outre des indications sur la date du décès, les circonstances de la mort, on trouve dans ces registres des informations complémentaires sur l'identité des parents, quelquefois le hameau d'habitation, le nom de l'épouse le cas échéant.

Le souvenir a également son expression religieuse, et reste gravé dans la pierre, apportant, lui aussi, ses informations. La paroisse, en effet, dans ce Forez montagnard de tradition catholique, commémore aussi "ses enfants morts pour la patrie", et inscrit leur nom en lettres dorées sur une plaque de marbre blanc. La plaque est fixée à l'intérieur de l'église, à une place d'honneur exposée au regard de tous, en face de la porte d'entrée. L'endroit est symbolique : située au-dessous et à gauche d'un grand Christ en croix, la plaque est symétrique des fonts baptismaux, situés à droite, où ceux qui allaient mourir avaient été autrefois baptisés. Cette position, qui fait voisiner sous une même croix le signe du baptême dans l'enfance et le rappel nominatif de la mort à l'âge adulte, est le signe de l'appartenance des soldats défunts à la foi chrétienne et de leur rattachement à la paroisse de Saint Bonnet.



---

<sup>8</sup> À noter que le décès de Pierre Chazal, tué le 2-10-1914, est porté deux fois sur le registre, en 1915 et en 1919 ; il en est de même de Joannès Monier, mort le 12-07-1916, dont on trouve le nom en 1916 et en 1922.



## LA PAROISSE DE S<sup>T</sup>-BONNET-LE-COVREAU A SES ENFANTS MORTS POVR LA PATRIE

Abbé Félix MAISSE séminariste

1914	1915	1917	1919
CHAMBON J. MOULIN J. BITTON J. CHANTEGRET J. MARTIN J. RIGAUD I. CHAZAL A. PALMIER J. M. ROURE P. M. PONCHON A. GUILLOT M.	MAISSE G. MATHEVON J. C. MONTAILLARD L. BERNARD J. P. ARNAUD J. M.  1916 CATESSON P. ROBERT J. CELLIER J. MONIER J. ROBERT L. JEANPIERRE J. M. SPERY M. FOUQUET P. FOUQUET B. FORESTIER J. M. MASSON P. EPINAT P. MAISON A. BOUCHAND P.	LAURENDON C. GUILLOT F. PALEY F. RONDEL J. FOUGEROUSE J. CHAPERON M. LACHAND B. ROBERT P. M. MALECOT J. M.  1918 CHAMBON P. M. GOUTTEBEL J. DUPUY M. QUETANT J. M. FRERY L. C. REYNAUD J. M. MAILLARD C. RONDEL J. P. MATHEVON C. SIMON J. P. SPERY J.	DUPUY J.  Disparus  CHEVALEYRE F. CHAZAL P. BEAL F. LAURENDON P. PLAGNEUX H. GROSSAT J. C. DUPUY J. M. ROBERT J. SAVATIE M. ROCHETTE J. CHAZAL J. BRUNEL G. COUTURIER A. FOUGEROUSE F.R. COURAGE G. FORESTIER P.
1915 QUETANT J. M. PERRIN A. CELLIER M. SAVATIE A. MALECOT P. M. PALEY J. FAVEYRIAL F. R. CELLIER M.			

PRIEZ POVR EVX



Apparaissent sous le chiffre de chaque année les noms des soldats défunts. L'année 1919 comptabilise un mort. En comparant avec le monument et les registres d'état civil, on constate que les informations que nous donne la plaque de l'église sont moins précises : l'ordre des décès n'y est qu'approximativement chronologique ; on n'y trouve pas l'année de la mort de seize soldats, dont le nom est mentionné sous une rubrique "disparus".

Une autre source d'information, également d'origine religieuse et locale, est fournie par un registre<sup>9</sup> de l'abbé Chalaye, curé de Saint-Bonnet de 1908 à 1927. Il porte, au dos de la couverture, la mention : Messes. Livre n° 2. Il s'agit de la liste des messes que les paroissiens ont demandé au curé de leur paroisse de célébrer à des intentions diverses, et parmi elles celles des soldats. La période court du 5 octobre 1913 au 14 décembre 1918 et couvre ainsi l'ensemble des années de guerre. On y trouve d'utiles compléments concernant l'identité des soldats. Mais le plus grand intérêt de ce document, nous y reviendrons plus loin, réside dans les informations qu'il livre sur le comportement religieux de Saint-Bonnet pendant la guerre.

	2 Messes en l'honneur du Sacri Coeur	23 juin
29 juin	Messe pour la famille Arnaud Nelson	23 juin
	Messe en l'honneur du Sacri Coeur (disparus de guerre)	4 juillet
	Messe pour Guillaume Foyret, Jean-François Marie Foyret	10 juillet
	Messe en l'honneur de St. D. de Lourdes	10 juillet
	Messe en l'honneur de la Ste Vierge	10 juillet
	Messes pour Jean Marie Faissé de Loabe	10 août
	22 Janvier 1916	10 <sup>e</sup>
	29 Février	11 <sup>e</sup>
	13 Mars	12 <sup>e</sup>
	5 Avril	13 <sup>e</sup>
	Messe pour Jean Marie Faissé et Mariette Faissé	18 juin
	Messe en l'honneur de St. D. de Lourdes	27 août
	2 Messes pour les âmes du Purgatoire	27 juillet
	Messe en l'honneur de la Ste Vierge de Joseph / soldats	27 juillet
	Messe en l'honneur de St. D. de Lourdes (1 soldat)	31 juillet
	Messe en l'honneur de St. Roch (Sally Patinaf de Loabe)	4 juillet
	Messe pour la famille Sally Patinaf de Loabe	4 juillet
	Messe pour Mathieu Lavatier et Antonin Lavatier	22 juillet
	5 Messes pour Antonin Lavatier de Charamme	22 juillet
		23 Oct.
		20 Janvier

	Messe pour les défunts Gagnière Roux du Bourc	14 Mars
	2 Messes pour les défunts Forcstier Mozier de Brouillon	14 Mars
	39 Messes pour la famille Sally Patinaf de Loabe	17 Mai
		29 Juin
		31 juillet
		17 août
	2 Messes pour Joseph Sally de Loabe	3 Juin
		25 août
	Messe pour les défunts Chazal - Gibeaud des Mises Vaux	12 avril
20 août	Messe en l'honneur de la Ste Vierge et de St. Joseph	21 sept.
	2 Messes pour la famille Chazal Rondel de Brouillon	22 Juin
		8 Mars
	Messe pour les défunts Daragon de Chamuel	12 Mars
	2 Messes St. D. de Lourdes, Sacri Coeur, 2 soldats	1 Oct.
		6 Oct.
	2 Messes pour Jean Bte Gaurand de Germagnieu	11 Mars
		13 Mars
	Messe en l'honneur de St. Roch	12 Mars
	Messe St. Paternin (2 soldats)	11 sept.
	Messe St. Vierge pour 1 soldat	11 sept.
27 août	2 Messes pour un soldat disparu	2 oct.

Aux documents locaux s'ajoute la base de données de divers sites *Internet* du Ministère de la défense, en particulier "memoiredeshommes" et "sépulturesdeguerre"<sup>10</sup>. Le premier recense plus de 1,3 million - c'est-à-dire la grande majorité des 1 450 000 - de militaires décédés au cours de la première guerre mondiale déclarés "Morts pour la France"<sup>11</sup>. On trouve ainsi reproduite chacune des fiches individuelles élaborées au lendemain de la guerre par l'administration des anciens

<sup>9</sup> Ce registre a été trouvé parmi d'autres documents délaissés et voués à la décharge au moment du départ du dernier curé de la paroisse, le père Guyot, à la fin des années 1990. Il se présente sous la forme d'un cahier à couverture rigide cartonnée de 18 cm x 22 cm, et provient de la librairie-papeterie Potard à Montbrison, fournisseur habituel des établissements religieux.

<sup>10</sup> On verra plus loin (Les itinéraires de la mort) quel parti on peut tirer également d'autres sites.

<sup>11</sup> Obtient la mention "Mort pour la France", s'agissant des combattants, "un militaire tué à l'ennemi ou mort de blessures de guerre, un militaire décédé de maladie ou lors d'un accident survenu en service, tout otage, prisonnier de guerre, personne requise par l'ennemi, déporté, réfractaire exécuté par l'ennemi ou décédé en pays ennemi des suites de mauvais traitements, accidents ou maladies contractées ou aggravées du fait de sa captivité. (...) La mention MPF pour les militaires a été instaurée par la loi du 2 juillet 1915 avec effet rétroactif pour le début de la guerre".

combattants. Chaque fiche reproduit les nom et prénom du soldat, ses date et lieu de naissance et de décès, ses grade, corps, matricule, le lieu de son recrutement, les circonstances, date et lieu de transcription de son décès. Voici deux exemples :

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom BEAL  
 Prénoms Jules  
 Grade Soldat  
 Corps 81<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie  
 N° 6.244 au Corps. — Cl. 1915  
 Matricule. 211 au Recrutement Montbriçon  
 Mort pour la France le 8 août 1916  
 à Fraumont - Steury (Meuse)  
 Genre de mort Disparu

---

Né le 9 Janvier 1895  
 à Saint-Bonnet-le-Coursier Département Loire  
 Arr<sup>e</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
 à défaut rue et N°.

---

Cette partie n'est pas à remplir par le corps. } Jugement rendu le 9 juillet 1921  
 par le Tribunal de Montbriçon  
 acte ou jugement transcrit le 10 août 1921  
 à Saint-Bonnet-le-Coursier (Loire)  
 N° du registre d'état civil.

101-708-1923. [20434]

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom GATESSON  
 Prénoms Georges  
 Grade Soldat  
 Corps 47<sup>e</sup> P<sup>r</sup> Fus<sup>r</sup>  
 N° 27.826 au Corps. — Cl. 1915  
 Matricule. 214 au Recrutement Montbriçon  
 Mort pour la France le 11 Août 1916  
 à Vaux (Meuse)  
 Genre de mort Évadé à l'étranger

---

Né le 12 Janvier 1894  
 à Saint-Bonnet-le-Coursier Département Loire  
 Arr<sup>e</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
 à défaut rue et N°.

---

Cette partie n'est pas à remplir par le corps. } Jugement rendu le  
 par le Tribunal de  
 acte ou jugement transcrit le 25 Juin 1918  
 à Saint-Bonnet-le-Coursier (Loire)  
 N° du registre d'état civil.

534-708-1921. [20434]

Qu'apprend-on sur les soldats de Saint-Bonnet en confrontant les informations provenant de ces diverses sources ?

Premier sujet d'étonnement : alors que le conseil municipal annonce que seront portés soixante-quinze noms sur le monument, celui-ci en comporte soixante-quatorze. Quel est le manquant ? Est-ce une erreur ? On ne sait. Deuxième surprise : la plaque de l'église, quant à elle, compte soixante-seize noms : parmi ceux-ci figurent six noms qui sont absents de la liste du monument civil<sup>12</sup> ; en revanche, quatre soldats nommés sur le monument ne figurent pas à l'église<sup>13</sup>. Soixante-six noms sont communs aux deux listes. Au total, ce sont quatre-vingts soldats, sans double compte, qui sont réputés, soit par la commune, soit par la paroisse, être enfants de Saint-Bonnet morts au cours de la guerre.

On pourrait attendre que ces quatre-vingts noms inscrits dans la pierre apparaissent aussi sur les registres d'état civil de Saint-Bonnet : en réalité, seulement soixante-sept y sont mentionnés. On inscrit les soldats nés à Saint-Bonnet et y résidant au moment de leur mobilisation, mais aussi

<sup>12</sup> Bitton J. (1914), Frery L. C. (1918), Simon J. P. (1918), Fougrouse F. R. (disparu), Courage G. (disparu), Forestier B. (disparu).

<sup>13</sup> Rigaud François, Grimaud Barthélemy, Chomel Pierre, Déroty Henri.

certains qui n'habitent plus à Saint-Bonnet, d'autres nés ailleurs habitant à Saint-Bonnet ou ne l'habitent plus ou y résidant provisoirement... Bref, on rencontre tous les cas de figures. Le tableau ci-joint résume la situation de l'ensemble des soldats défunts inscrits sur le monument civil et la plaque de l'église :

Nés à Saint-Bonnet :	60	dont décès enregistrés à Saint-Bonnet :	55
Nés dans des communes limitrophes ou montagnardes très proches <sup>14</sup> :	10	.....	9
Nés dans des communes plus éloignées <sup>15</sup>	4	.....	2
Lieu de naissance non précisé <sup>16</sup> :	6	.....	1
	80		67

On inscrit donc sur les registres d'état civil :

- Tous les soldats nés à Saint-Bonnet : ils sont soixante. Cinquante-cinq d'entre eux, dont le décès sera enregistré à Saint-Bonnet, habitent la commune qui les a vu naître ou, du moins, y conservent un lien assez étroit avec leurs parents pour avoir chez eux leur dernière adresse officielle connue ; les cinq autres, dont le décès est enregistré dans d'autres communes, ne sont probablement déjà plus à Saint-Bonnet quand ils sont mobilisés<sup>17</sup>.

- Ceux nés dans des communes voisines avec lesquelles, du fait de la proximité géographique, les relations sont habituelles. Leur décès est enregistré à Saint-Bonnet parce que c'est là qu'ils habitent quand ils partent pour la guerre<sup>18</sup>.

- Ceux, peu nombreux, nés dans des communes sinon lointaines du moins assez éloignées pour interdire des échanges quotidiens. Les patronymes de ces soldats<sup>19</sup> ne sont pas de Saint-Bonnet ni de son aire immédiate de relations. Et pourtant, si le nom de certains d'entre eux apparaît dans les registres des décès de Saint-Bonnet, c'est que probablement, eux aussi, ils y résident, ou sont

<sup>14</sup> Job (Bernard Jean-Pierre), Saint-Georges-en Couzan (Bouchand Jean-Marie), Marcoux (Chantegret Jean-Baptiste), Roche (Mathevon Claudius, Mathevon Jean-Claude, Rigaud François Régis), Essertines (Montaillard Antoine), Sauvain (Ponchon Antoine), Saint-Anthème (Robert Joseph), Saint-Just-en-Bas (Rondel Jean-Joseph-Pierre).

<sup>15</sup> Montbrison (Martin Jean) ; Chalain-le-Comtal ; (Maillard Claudius) ; Saint-Etienne (Courage Gabriel) ; Vivans, canton de la Pacaudière 42 (Grimaud Barthélemy).

<sup>16</sup> Roure Pierre-Marie, Chambon Pierre, Dupuy Jean-Marie, Dupuy Mathieu Pierre Jean, Maison Marie, Savatier Antonin Marius. Ces patronymes sont pourtant connus, voire fréquents à Saint-Bonnet et à l'entour. On est cependant renseigné sur Antonin Savatier, parce qu'il est le frère de Mathieu, de Chavanne, à Saint-Bonnet, lui aussi mort à la guerre.

<sup>17</sup> C'est d'autant plus probable que ces cinq hommes qui, sauf l'un d'eux, comptent parmi les plus âgés, avaient dû élire domicile ailleurs depuis plusieurs années. Il s'agit de Jean Bitton, né en 1886, décès enregistré à Lyon ; Fougrouse F. Régis (1880), Limas ; Forestier Pierre B. (1873), Lyon ; Fréry Camille (1882), Champdiéu ; Simon Jean-Pierre (1879), Saint-Romain-le-Puy. Élément supplémentaire de confirmation, nous avons pu contrôler que, dans deux cas, leur nom apparaît sur le monument aux morts de la commune dans laquelle leur décès est enregistré : Fougrouse à Limas (69), Fréry à Champdiéu.

<sup>18</sup> Si Antoine Ponchon, né à Sauvain, n'apparaît pas dans le registre des décès de Saint-Bonnet, on sait cependant par sa fiche militaire qu'il y avait son domicile.

<sup>19</sup> Cf. note 14.

déclarés y vivre comme domestiques chez un employeur, au moment de leur départ pour la guerre. Il demeure un doute.

- Enfin d'autres, que les lacunes de l'information ne permettent pas de repérer avec exactitude. On ne connaît pas le lieu de leur naissance. Leur patronyme<sup>20</sup> est pourtant pour la plupart bien local.

Deux questions restent en suspens. Pourquoi quatre noms du monument civil ne figurent-ils pas sur la plaque de l'église<sup>21</sup> ? Nous n'avons pas trace d'une concurrence entre la mairie et la cure<sup>22</sup> qui pourrait expliquer une attitude sélective à l'égard de tel ou tel<sup>23</sup>. Ce n'est pas davantage que la paroisse, dans un excès de zèle, aurait agi trop rapidement avant même que tous les morts ne soient officiellement reconnus par les instances nationales, délaissant ainsi involontairement les morts des derniers jours : l'examen des dates de décès montre que ce n'est pas le cas. La question n'est pas résolue.

Pourquoi, inversement, le monument civil ignore-t-il six noms qui figurent en revanche sur la plaque de l'église<sup>24</sup> ? Ces six soldats sont pourtant officiellement - on trouve leur fiche sur le site du Ministère - "morts pour la France" et cinq d'entre eux sont nés à Saint-Bonnet<sup>25</sup>. Ils ont, il est vrai, deux autres points communs qui, probablement, renferment l'explication : d'une part, ils sont plus âgés que la plupart ; d'autre part, les six décès sont enregistrés dans d'autres communes qu'à Saint-Bonnet.<sup>26</sup> Ceci nous invite à comprendre qu'ils sont déjà installés ailleurs quand ils partent pour la guerre. Le conseil municipal a considéré que ces hommes, parce qu'ils n'habitaient plus Saint-Bonnet quoique y étant nés<sup>27</sup>, n'avaient pas à figurer sur le monument. Pourquoi la paroisse, elle, s'est-elle souvenue de ces hommes ? Leur - très probable - baptême à l'église de Saint-Bonnet où ils sont nés - sauf, il est vrai, le cas de Gabriel Courage sur lequel on n'est pas assuré - donne sans doute la raison qui les a fait figurer parmi les "enfants de la paroisse" que la guerre a tués.

En tout cas, que l'origine de leur inscription soit civile ou religieuse, Saint-Bonnet considère que les noms de quatre-vingts de ses enfants<sup>28</sup>, nés ou non dans la commune, y résidant au moment de leur mobilisation ou y ayant vécu auparavant, morts pour la France au cours de la guerre, méritent d'être honorés et pour cela inscrits sur la pierre et exposés au regard des citoyens, des paroissiens et des passants. Nous raisonnerons cependant sur soixante-dix-huit personnes seulement à cause de l'énigme que posent deux noms : celui d'un soldat Maison, curieusement prénommé

---

<sup>20</sup> Cf. note 15.

<sup>21</sup> Cf. note 12.

<sup>22</sup> Comme c'est le cas à Moingt. Cf. Barou Joseph : "Les monuments aux morts de Moingt", *Village de Forez*, n° 101, avril 2005, p. 25-33.

<sup>23</sup> Ces quatre soldats défunts font partie de ceux qui ne sont pas cités parmi les bénéficiaires des messes du registre de l'abbé Chalaye. Mais ce fait n'a pas grande valeur démonstrative parce qu'ils sont nombreux dans ce cas-là. Cf. plus loin : A l'église, les vivants et les morts. Les soldats défunts.

<sup>24</sup> Cf. note 11.

<sup>25</sup> Le cinquième est Gabriel Courage. Il est né à Saint-Etienne, et son décès est enregistré à Saint-Etienne en 1917, (site Ministère). La présence d'un Gabriel Courage sur la plaque de l'église, inscrit parmi les disparus, laisse penser qu'il s'agit de la même personne, pour qui seront célébrées plusieurs messes, et qui aurait vécu à Saint-Bonnet.

<sup>26</sup> Preuve supplémentaire qu'ils avaient quitté définitivement Saint-Bonnet, leur nom apparaît sur le monument aux morts de ces autres communes. Nous avons pu le constater en ce qui concerne Camille Fréry à Champdieu, et François-Régis Fougerouse à Limas.

<sup>27</sup> Contrairement à ce qu'il annonce dans sa séance du 27 février 1921 : les "combattants nés ou résidant dans la commune".

<sup>28</sup> Cf. annexe n° 1. Tableau récapitulatif des soldats morts à la guerre.

Marie sur le monument, portant l'initiale A. à l'église ; celui d'un J. M. Dupuy, deuxième du nom. De ce Maison ni de ce Dupuy, nous ne savons rien.

Tous ces morts de Saint-Bonnet appartenaient aux classes de 1890 à 1917. Les hommes de ces mêmes classes, en 1911, lors du recensement de la population étaient, on l'a vu, au nombre de 333. Si on rapporte ce chiffre à celui des soixante-dix-huit soldats, l'ensemble de ces classes de jeunes et très jeunes hommes aurait vu disparaître 25 % de leurs membres. Tous, comme on sait, n'habitait pas Saint-Bonnet au moment de leur départ à la guerre, retenons par précaution le chiffre plus faible des soixante-sept soldats dont le décès a été enregistré à Saint-Bonnet : la proportion est encore de 20 %.

C'est un jeune homme de Saint-Bonnet sur cinq qui a laissé sa vie à la guerre...

## La chronologie de la mort

Dès le moment où éclate la guerre, le 1<sup>er</sup> août 1914, et dans les mois qui suivent, la mobilisation est massive dans l'ensemble du territoire national : les hommes des classes 1887 à 1913<sup>29</sup>. Les classes 1914 à 1919 suivront au cours de la guerre. C'est environ huit millions de Français qui ont été appelés, appartenant à trente-trois classes. 1 450 000 y ont laissé leur vie. Les soixante-dix-huit soldats connus tués de Saint-Bonnet appartiennent à 25 classes, de la classe 1890 à la classe 1897 ; les classes 1892 et 1904 n'ont pas eu de victimes. Voici la répartition des victimes selon l'année de leur naissance :

Année de naissance	Nombre de morts
1870	1
1871	1
1872	0
1873	1
1874	3
1875	1
1876	1
1877	1
1878	3
1879	2

Année de naissance	Nombre de morts
1880	3
1881	2
1882	3
1883	3
1884	0
1885	3
1886	9
1887	6
1888	3
1889	1

Année de naissance	Nombre de morts
1890	1
1891	3
1892	6
1893	4
1894	4
1895	5
1896	7
1897	1
<b>Total</b>	<b>78</b>

Le plus âgé avait 46 ans lorsqu'il a été tué : Claude Laurendon meurt à 10 heures le 9 avril 1917 à l'hôpital de Montbrison de "maladie contractée au service" ; cinq autres, les plus jeunes, avaient 20 ans : Jean-Claude Grossat, "disparu au combat" le 1<sup>er</sup> juin 1916, Jean Philippe Epinat tué à l'ennemi le 16 août, comme Pierre Masson le 17 septembre, Jean-Baptiste Fouquet, mort le 1<sup>er</sup> octobre "des suites des blessures de guerre sur le champ de bataille", Barthélemy Lachand lui aussi "tué à l'ennemi" le 28 juin 1917.

La moyenne d'âge des soldats au moment de leur mort s'établit à 29 ans.

<sup>29</sup> Henri Gerest, *Les populations rurales...* p. 101.

L'année 1914, dans les cinq mois qui suivent la déclaration de guerre, a été très meurtrière : vingt tués. C'est dès les premières semaines que tombe le plus grand nombre : Jean Chambon, 23 ans, est le premier mort de Saint-Bonnet, "tué à l'ennemi" le 19 août à Flaxlanden en Alsace ; jusqu'au 3 octobre, ils seront quinze à connaître le même destin ; Jean Savatier et Pierre Laurendon mourront le même jour, le 30 août, sur le même champ de bataille, à Gerbeviller dans la Meurthe-et-Moselle.

1915 voit tomber seize hommes. Parmi eux, Antonin Savatier, mort le 24 mai en Allemagne, neuf mois après son frère Mathieu, tous deux fils de Jean-Marie et de Marie Lachand. Jean Marius Cellier meurt le 4 juillet 1915 à Flirey, en Meurthe-et-Moselle, là même où était tué trois mois plus tôt son homonyme Michel Cellier.

1916 compte dix-huit victimes, et parmi elles dix dans la seule période du 30 juin au 7 septembre. Jules Félix Fougerouse et Félix Maisse, tous deux caporaux du même 6<sup>e</sup> régiment d'infanterie, meurent dans la Somme à un jour d'intervalle, en septembre.

En 1917, dix soldats perdent la vie, six dans les quelques semaines d'avril et de la première quinzaine de mai. Le 16 août meurt Jean-Marie Malécot ; il est le frère de Pierre-Marie, comme lui fils de Pierre et de Benoîte Montaillard, disparu au combat le 28 novembre 1914. Le 31 du même mois tombe Louis Robert, fils de Martin et Julie Charlat, rejoignant lui aussi dans la mort son frère Joseph, tué en 1914.

La dernière année de la guerre, en 1918, treize hommes vont encore disparaître, dont dix au cours des dernières offensives des quatre mois qui précèdent l'armistice. Pierre-Marie Chambon, des Massons, fils de Claude et de Mélanie Masson, meurt en juin, non pas au combat, mais d'accident, à Sorbiers (Loire) dans une scierie où ce père de quatre enfants avait été affecté par l'autorité militaire. L'éloignement du front ne l'a pas protégé de la mort. Il était le frère de Jean, qui, en 1914, inaugurerait la longue liste des victimes de la guerre.

## Les circonstances de la mort

L'infanterie est l'arme la plus représentée avec soixante-trois soldats, dont quelques-uns plus âgés, prétendument moins exposés, dans la "territoriale". Il est bien connu que c'est dans les campagnes françaises qu'ont été recrutés les fantassins, victimes les plus nombreuses du front. Saint-Bonnet n'a pas échappé à la règle. Le rapport du nombre de soldats morts à l'effectif global de la population le confirme : le rural Saint-Bonnet voit disparaître 4,3 % de sa population, quand la ville proche de Montbrison en compte 2,6 %. Quelques soldats sont dans les zouaves ou les chasseurs, un dans le train, un dans le génie, deux autres dans l'artillerie.

Les circonstances de la mort sont, dans la plupart des cas, connues grâce aux fiches du Ministère et aux renseignements fournis par les registres municipaux de décès. La mention la plus fréquente est : "tué à l'ennemi" et, comme si c'était nécessaire, on ajoute quelquefois "sur le champ de bataille". Souvent, on donne des détails, précisant que le soldat, tel Jean-Joseph Rondel, est mort "au cours d'une attaque", ou par "un coup de feu de l'ennemi" qui atteint Pierre-Marie Catesson, ou "par éclat d'obus" comme c'est le sort de Jean-Marie Bouchand, Jean-Pierre Simon, Jean-Pierre Rondel, "des éclats d'obus" qui atteignent "à la tête" Jean Marius Cellier qui mourra de ses blessures, ou encore "par une torpille allemande" qui frappe Jean-Marie Malécot. L'artilleur Jean Cellier est "tué à l'ennemi à sa pièce pendant qu'il exécutait un tir" ; Antoine Montaillard est mort "asphyxié par gaz délétère sur le champ de bataille".



Par-delà les formules administratives des rapports, on imagine sans peine la violence des combats et le malheur de ceux qui tombent : on ne peut constater le décès de Barthélemy Lachand "à cause des incidents du combat" ; les termes sont encore plus parlants s'agissant de Pierre Masson dont on ne peut pas davantage constater le décès "en raison de l'éloignement", ou de Jean-Marie Chaperon dont on ne trouve pas de "trace de l'homme en raison des circonstances du combat".

Beaucoup, vingt-huit, meurent après le combat "des suites de blessures reçues en présence de l'ennemi", souvent dans une ambulance, ou à l'hôpital. De Louis Jules Robert, dont on "ne possède que la plaque d'identité", on hésite à imaginer dans quel état l'ont laissé ses blessures, ainsi que les six soldats "disparus", dont le cadavre même n'est pas retrouvé.

Quelques-uns sont morts de "maladie contractée en service", tel Claude Laurendon, qui décède à l'hôpital de Montbrison, et d'autres près du front : Pierre Félix Guillot mort de pneumonie à Zuydcoote dans le Nord, Jean Spéry à Laon dans l'Aisne, Jean-Pierre Simon, dont on ne sait pourquoi, quand il meurt, il se trouve à Visence en Italie. On ne sait davantage pourquoi Mathieu Spéry, lui, meurt accidentellement à Montpellier.

Un soldat fait prisonnier, Henri Dérory, meurt en Allemagne, au camp Puchheim. Enfin, deux fiches "secrètes" sont muettes sur les circonstances de la mort de Pierre-Marie Roure et Antonin Savatier.

Quelques-uns ont eu le malheureux et peu enviable honneur de mourir en des lieux dont le nom est devenu, pour des raisons diverses, tristement célèbre : Jean-Marie Palmier, le 1<sup>er</sup> novembre 1914 à Vingré ; Jean-Marie Arnaud, le 19 décembre 1915 dans la forêt de l'Argonne ; Jean-Claude Grossat, le 5 juillet 1916 à Douaumont ; Jean-Marie Forestier "près de Verdun" ; Jules Régis Fougerouse, le 8 mai 1917 au Chemin des Dames ; François Palay, le 15 mai 1917 dans le "secteur de Craonne".

Les soldats sont pour la plupart morts sans grade, à l'exception de six d'entre eux, devenus caporaux : Jean-Baptiste Chantegret, Jean Bitton, Jean-Marie Arnaud, Félix Chevaleyre, Félix Maise, Barthélemy Grimaud, Louis Pierre-Marie Robert.

Plusieurs de ces combattants défunts ont été décorés de la croix de guerre : c'est le cas des soldats Louis-Jules Robert, Jean-Marie Reynaud, Jean-Marie Malécot et Jean-Pierre Rondel, ce dernier méritant une croix de guerre "avec étoile en bronze". Peut-être y en a-t-il d'autres.

Tous les morts de la guerre portent la mention "Mort pour la France" sur les registres de la mairie de Saint-Bonnet<sup>30</sup>. Avant de mourir pour la France parmi la multitude des victimes, les soldats de Saint-Bonnet ont, comme les autres, parcouru les champs de bataille et apporté leur triste part aux combats, contribuant à une commune géographie de la mort.

---

<sup>30</sup> Excepté Mathieu Spéry, mort accidentellement à Montpellier ; il est pourtant répertorié "Mort pour la France" sur le site du ministère.

## Les itinéraires de la mort

Pour retrouver les parcours des soldats, nous avons utilisé tout d'abord les sources d'information connues : listes des noms sur le monument aux morts et sur la plaque commémorative de l'église, actes de décès sur les registres municipaux avec les renseignements qu'ils comportent sur l'affectation militaire de la victime (n° de régiment, matricule...), ses parents, son lieu de naissance, sa situation maritale, le lieu et la date du décès, et parfois même les circonstances du décès.

A partir de ces bases classiques, la recherche a pu utilement être poursuivie en allant aux nombreuses sources d'informations désormais disponibles sur les sites *Internet*.

Par l'effet d'une volonté politique de « devoir de mémoire » qui a conduit à l'élaboration des ces sites officiels du Ministère de la défense et grâce au travail de collecte d'informations de quelques passionnés<sup>31</sup>, il est aujourd'hui possible, par l'accès aux sites informatisés, de s'affranchir de recherches fastidieuses dans les archives militaires.

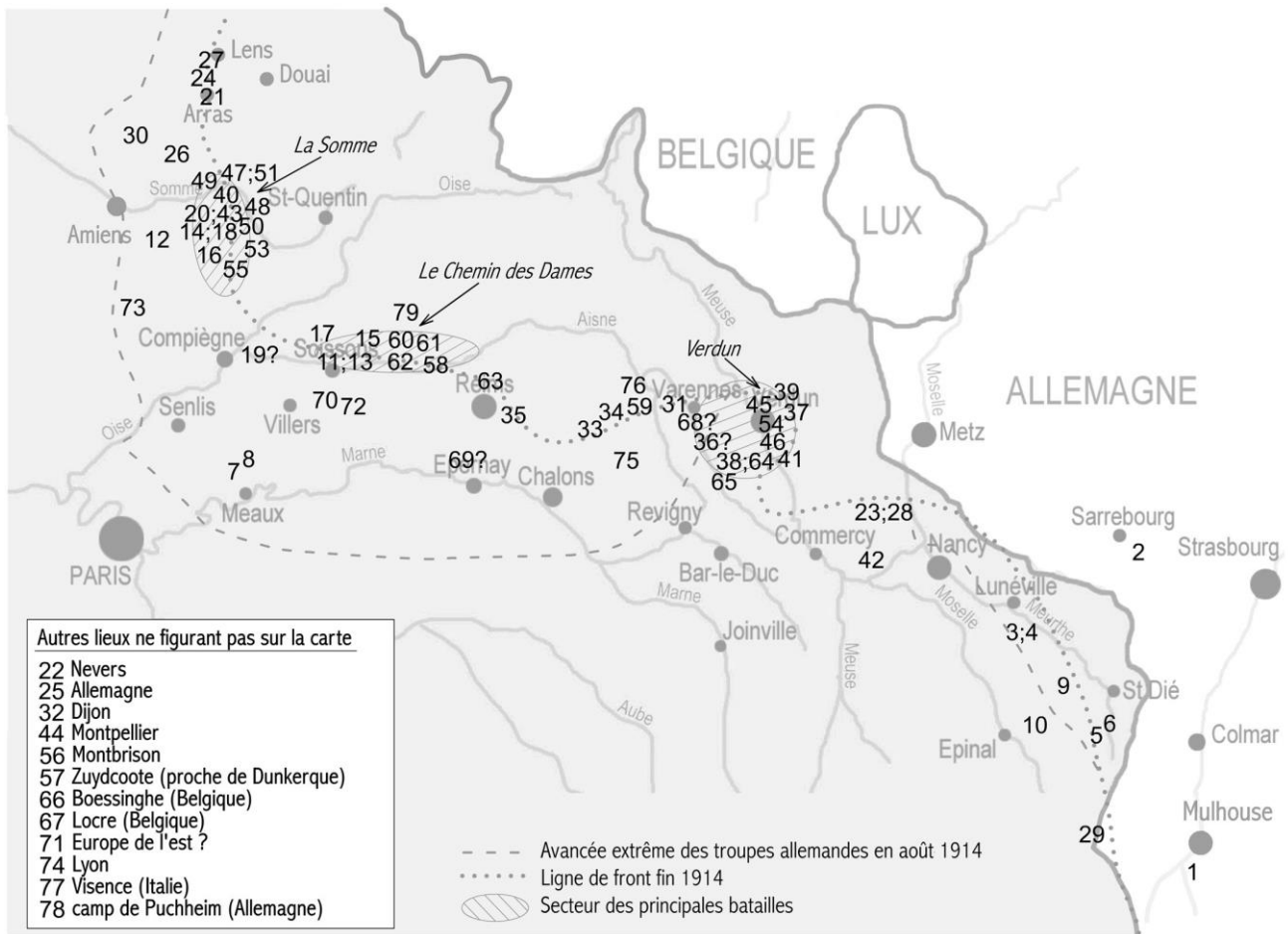
Parmi la multitude de sites *Internet* faisant référence à la guerre de 1914-1918, trois ont particulièrement retenu notre attention.

- Le site <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/> contient, on l'a évoqué plus haut, une base de données nominatives répertoriant des informations diverses sur les soldats "morts pour la France". Une recherche multicritères effectuée sur cette base de données donne accès aux fiches du Ministère des armées (voir, exemple, page 12). Le seul nom de la personne suffit généralement à ouvrir l'accès. D'autres critères de recherche (classe, lieu de naissance...) sont parfois nécessaires. Malgré tout, certaines fiches ne sont pas disponibles, classées « secrètes ».
- Comme son nom l'indique, le site <http://sepulturesdeguerre.sga.defense.gouv.fr/> dispose d'une base de données relative aux lieux de sépulture. Malheureusement, les sépultures ne sont pas toutes localisées avec la même précision et bon nombre de soldats ne sont pas répertoriés.
- Le site <http://perso.wanadoo.fr/champagne1418> est réalisé par des amateurs de talent. Y apparaissent les parcours détaillés des différentes divisions. Sont localisés et datés les déplacements de troupes, les combats, les occupations, les batailles, les instructions... Chaque division se compose de plusieurs régiments. A partir du numéro du régiment mentionné sur les fiches évoquées plus haut, il est aisé de retrouver le parcours de chaque soldat en se fiant à ceux parcourus par sa division. Il convient cependant d'être vigilant, car la composition d'une division peut changer au cours du temps.

En recoupant les informations tirées de ces différentes sources, nous avons ainsi pu dresser la carte des lieux du décès des soldats de Saint-Bonnet :

---

<sup>31</sup> Les sites <http://perso.wanadoo.fr/champagne1418> ou <http://www.pages14-18.com> par exemple.



Les décès sont numérotés par ordre chronologique. Les numéros sur la carte correspondent à chacun des soldats, tels qu'ils apparaissent dans le tableau récapitulatif en annexe 1.

Certains décès ne figurent pas sur la carte, faute d'information. Lorsque le lieu du décès n'est pas déterminé avec certitude, le numéro est suivi d'un point d'interrogation. Les soldats morts dans des régions ne figurant pas sur la carte sont répertoriés dans l'encadré en bas à gauche.

L'analyse de la carte des lieux de décès nous permet de les situer dans le temps et l'espace en rapport avec les grandes étapes de plus de quatre ans de guerre.

A première vue, les lieux où meurent les soldats sont assez disparates. Pour rendre plus explicites les résultats de l'observation, il faut distinguer deux « types » de décès :

- le soldat mort sur le champ de bataille, dont le lieu du décès nous renseigne directement sur la topologie des combats ;
- le soldat blessé au combat et décédé des suites de ses blessures, à l'écart du front. Dans ce cas là, le lieu de la mort nous permet de déduire avec une relative certitude le lieu du combat à l'origine de la blessure.

On voit alors de façon évidente que les lieux de décès sont extrêmement concentrés autour des batailles les plus importantes de la guerre, à savoir les différentes batailles de Verdun/l'Argonne, les batailles autour de la Moselle et dans la région du Chemin des Dames.

Ceux qui meurent à l'écart du front sont très souvent des soldats qui n'ont pas survécu à leurs blessures, et qui sont morts dans des ambulances ou dans des hôpitaux. Parfois, on l'a vu, les soldats meurent de maladie. Pour l'un d'entre eux, la mort est accidentelle.

On découvre également que d'autres soldats sont morts aux combats dans des régions plus éloignées, le nord de la France, la Belgique, l'Italie. Quelquefois les soldats sont faits prisonniers et emmenés dans des camps en Allemagne. Leur sort reste assez méconnu.

Si l'on observe la chronologie et la localisation de leurs décès, on voit les soldats de Saint-Bonnet participer à tous les grands combats, mourir en continu tout au long des étapes de la guerre, et grossir, pour leur modeste et silencieuse part, les masses énormes des sacrifiés des grandes batailles.

Les six premiers soldats défunts trouvent la mort en Alsace Lorraine, au cours d'expéditions. En effet, au tout début de la guerre, l'essentiel des troupes est concentré en Alsace-Lorraine pour la défense des frontières avec l'Allemagne. Les divisions sont très mobiles mais peu organisées : les premiers jours de la guerre sont très meurtriers. Saint-Bonnet commence de payer son tribut.

Puis, contre toute attente, les troupes allemandes arrivent en France après avoir traversé la Belgique. La ville de Paris est menacée. Les troupes sont alors re-dirigées vers la région parisienne par tous les moyens de locomotion possibles. Sur la carte, nous situons deux décès dans la région de Meaux, au nord-est de Paris.

Les Allemands, stoppés dans leur progression, sont rapidement refoulés vers l'Aisne. En septembre 1914, le front se stabilise et restera pratiquement inchangé jusqu'à la fin de la guerre. A partir de cette période, les divisions d'infanterie sont beaucoup plus statiques. Les soldats trouvent la mort essentiellement sur le front.

Fin 1914, les décès sont enregistrés dans deux régions qui ont connu des combats très intenses : la région de la Somme et la région de Soissons, comprenant entre autres, les batailles du Chemin des Dames.

A partir d'août 1915, tous les décès sont concentrés entre Reims et Verdun, dans la région proche de l'Argonne et de Mourmelon. A partir d'avril 1916, les décès sont confinés sur Verdun et sa région proche.

Entre août et octobre 1916, on retrouve à nouveau six soldats décédés sur les rives de la Somme. Puis à partir d'avril 1917, à nouveau quatre soldats morts au Chemin des Dames

En 1917 et 1918 certains soldats meurent à l'étranger.

A la fin de la guerre, l'avancée des troupes françaises épaulées par les Alliés est très rapide. La carte montre bien que les derniers soldats meurent après avoir traversé le front, à la poursuite des troupes allemandes.

Ainsi, parmi tant d'autres de leurs camarades combattants, près de quatre-vingt hommes de Saint-Bonnet ont péri, contribuant par leur mort à écrire sur le sol l'histoire de la guerre.

Tentons de suivre l'un d'eux sur son mortel itinéraire.

## Un soldat parmi d'autres : Claudius Mathevon

Certains soldats ont combattu seulement quelques jours, au cours des premiers affrontements de 1914, avant d'être tués. D'autres sont morts au fur et à mesure que se déroulaient les mois de ces longues années de combat. Pour imaginer, ne serait-ce qu'un peu, ce qu'a été le sort de ces hommes, prenons l'exemple de l'un de ceux qui, parmi d'autres, a parcouru les champs de bataille, résisté sur le front, croupi dans les tranchées pour mourir à quelques jours de l'armistice : Claudius Mathevon.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

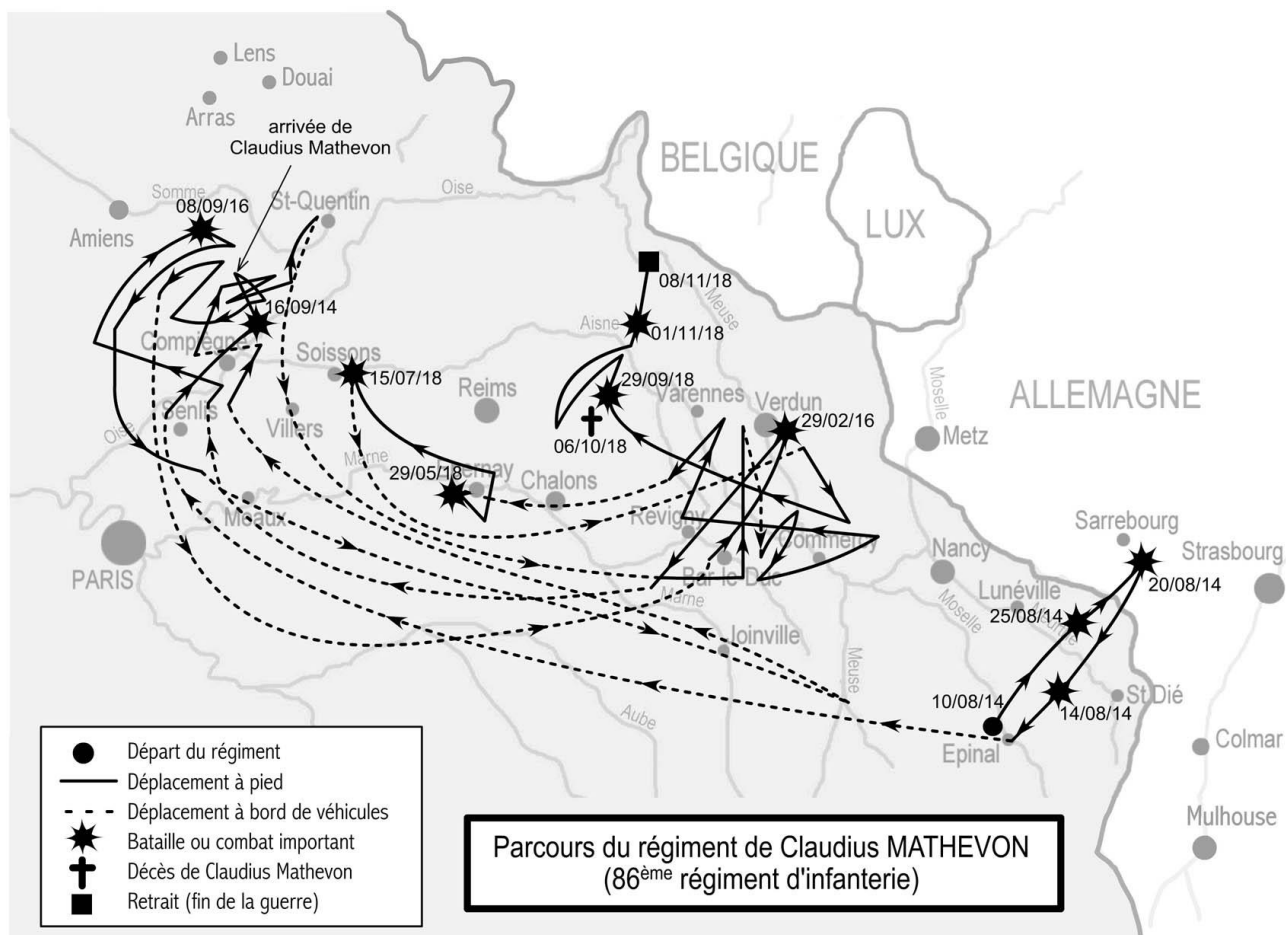
Nom MATHEVON  
 Prénoms Claudius  
 Grade 1<sup>er</sup> classe 1<sup>er</sup> lie  
 Corps 86<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> Infanterie  
 N° 9932 au Corps. — Cl. 1916  
 Matricule. 133 au Recrutement Montbrison  
 Mort pour la France le Coctober 1918 (Marne)  
 à L'ambulance 9/5 Aube à Thure  
 Genre de mort Décès des suites de Blessures  
de guerre  
 Né le 30 mai 1895  
 à Soches Département (Seine)  
 Arr. municipal (1<sup>er</sup> Paris et Lyon) }  
 à défaut rno n. N° }  
 Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
 par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
 acte ou jugement transcrit le 7 Septembre 1918  
 à St Bonnet - le Bourgeois  
 N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_  
 (Seine)  
 101-708-1922. [20430]

On ne trouve pas Claudius Mathevon, fils de Pierre et Marie Chalas, sur la liste du recensement de la population de Saint-Bonnet en 1911. Pourtant, une grande partie de sa famille y réside : le jeune homme, alors âgé de 15 ans est, comme bien d'autres, probablement déjà "placé" comme domestique dans une autre commune où il aura été recensé au domicile de son patron. Mais c'est bien à Saint-Bonnet que son décès sera enregistré, où son nom apparaît à la fois sur le monument et dans l'église.

La classe 1916 à laquelle il appartient est mobilisée du 8 au 12 avril 1915. Après avoir rejoint le bureau de recrutement de Montbrison, portant le matricule 133, il est affecté au 86<sup>e</sup> régiment d'infanterie, 1<sup>e</sup> compagnie, où lui est désormais attribué le matricule 9 932. Il combattra pendant trois ans et demi, et mourra des "suites de blessures de guerre" à l'ambulance 9/5, à Aube dans la Marne, un mois avant la fin des combats, le 6 octobre 1918, à six heures du matin.

Page suivante, nous avons reconstitué et tracé sur une carte l'itinéraire suivi par le 86<sup>e</sup> R.I., qui a été aussi celui de Claudius Mathevon. Le régiment est rattaché à la première armée le 2 août 1914 ; il appartient d'abord à la 25<sup>e</sup> division d'infanterie, puis à la 120<sup>e</sup> à partir de juin 1915. Voici le schéma de son parcours du début à la fin de la guerre<sup>32</sup> :

<sup>32</sup>Cf. le détail en annexe n° 2. Parcours du 86<sup>e</sup> régiment d'infanterie.



Du 6 au 10 août 1914, le régiment est transporté par voie ferrée dans la région d'Épinal. Du 10 au 21 août a lieu une première grande offensive dans la région de Sarrebourg, en Lorraine. Le 86<sup>e</sup> R.I., que Claudius rejoindra plus tard, effectue le même parcours que celui des divisions auxquelles appartiennent plusieurs de ses camarades de Saint-Bonnet, dont certains vont mourir : Henri Plagneux est "disparu" le 20 août à Sarrebourg ; Joseph Moulin est tué à Xaffervillers dans les Vosges le 9 septembre ; Antoine Ponchon, blessé, meurt à l'hôpital d'Épinal le 11 septembre.

Claudius n'a pas 19 ans lorsqu'il est mobilisé<sup>33</sup>. L'appellation "Joinville", qui apparaît précédant son prénom sur le site "sépulturesdeguerre" a peut-être pour origine la ville de Joinville, qu'il traverse au cours des déplacements de son régiment. Est-ce un surnom que lui aurait valu dans cette localité une plaisanterie entre camarades, un fait divers, un fait d'armes ?

À observer le schéma des trajets qu'a suivis le régiment de Claudius, on est frappé par le nombre et la complexité des mouvements des troupes. Les transports à bord de véhicules, contournant le front, les conduisent sur les lieux des batailles où les déplacements, effectués à pied ceux-là dès les premiers jours, conduisent au combat et, déjà pour beaucoup, à la mort. De grandes zones se détachent ainsi sur la carte, correspondant aux lieux et périodes des affrontements les plus durs : dès les débuts de la guerre, en août-septembre 1914, quand les armées se concentrent vers l'Alsace-Lorraine, le 86<sup>e</sup> R.I. participe vers Sarrebourg aux premières batailles dans lesquelles vont mourir plusieurs des proches de Claudius qui l'ont précédé sur les champs de bataille. Puis, sans

<sup>33</sup> L'appel de la classe 1916 a été réalisé du 8 au 12 avril 1915. H. Gerest, *Les populations rurales...* p.101.

déjà, le régiment suit le grand mouvement qui déplace les armées pour protéger Paris des troupes allemandes rentrées en France via la Belgique, et prend part alors aux premières batailles de l'Aisne et de la Picardie. C'est ensuite une longue période d'occupation sur le front.

Claudius Mathevon a rejoint désormais son régiment, dans une période d'occupation du front, au nord de Compiègne. Plusieurs fois, il sera dans la région de Verdun ; à la fin de l'hiver 1916, comme tant d'autres, il y combatta. A l'automne de la même année, ce sera la bataille de la Somme. Il échappera à la mort. Pierre Masson, du même régiment que lui, y laisse la vie, à Vermandovillers, le 17 septembre, "tué à l'ennemi sur le champ de bataille", comme beaucoup d'autres de leurs camarades, Félix Chevaleyre, Félix Maise, Jean-Baptiste Fouquet, François-Régis Rigaud, Jean-Marie Bouchand. L'année 1917 et la première partie de 1918 seront, si l'on ose dire, plus calmes, moins spectaculaires. Au cours de l'été 1918, Claudius aura à nouveau à combattre dans les batailles de l'Aisne, de Champagne, de la Marne.

Les périodes intermédiaires font alterner déplacements, périodes d'occupation de secteurs et manœuvres de retrait du front avant changement de position, séances d'instruction et de préparation avant la bataille et repos. La sécheresse d'un descriptif des mouvements du régiment ne dit pas la cruauté des conditions d'occupation des secteurs du front. Beaucoup de soldats de Saint-Bonnet y ont, eux aussi, trouvé la mort dans des lieux dont le nom n'a pas accédé à la célébrité... Claudius Mathevon, lui, survit encore pour un temps.

Début septembre 1918, le régiment est transporté en camions vers la région de Verdun, occupe plusieurs secteurs, aidé par des soldats américains qui assurent la relève. Puis, déplacé vers Guizancourt, il apporte un soutien à la bataille de Champagne et d'Argonne. Alors que les Alliés commencent à l'emporter sur les troupes allemandes, entre le 29 septembre et le 15 octobre a lieu une attaque sur le plateau de Soudans. Au cours de quel affrontement "Joinville" Claudius Mathevon a-t-il reçu d'irréremédiables blessures ? On ne sait pas. Il en meurt, quelques semaines avant l'armistice, le 6 octobre, dans l'ambulance à six heures du matin. Le même jour décède Jean-Pierre Rondel, un autre soldat de Saint-Bonnet.

La sépulture de Claudius Mathevon est située tout près du lieu de sa mort<sup>34</sup>

<b>Nom :</b>	<b>MATHEVON</b>	Mention : "Mort pour la France"
<b>Prénom :</b>	<b>Joinville Claudius</b>	
<b>Grade :</b>	<b>Soldat</b>	
<b>Unité</b>	<b>86° R.I.</b>	
<b>Date de décès :</b>	<b>06-10-1918</b>	
<b>Département :</b>	<b>Marne</b>	
<b>Commune :</b>	<b>MINAUCOURT-LE MESNIL-LES HURLUS</b>	
<b>lieu :</b>	<b>Nécropole nationale "PONT-DE-MARSON"</b>	
<b>Type de sépulture :</b>	<b>Tombe individuelle</b>	
<b>N° :</b>	<b>6454</b>	

---

<sup>34</sup> Site "sépulturesdeguerre".

## A Saint-Bonnet, pendant la guerre

Pendant que se battent et meurent les soldats, comment vit-on à Saint-Bonnet ? Nous avons quelques indications.

Huit fois seulement, et de manière brève, le conseil municipal évoque la guerre au cours des séances qu'il tient de 1914 à 1918. C'est l'esprit de solidarité qui anime d'abord les conseillers : dès le 8 août 1914, ils décident "de donner les secours pendant la durée de la guerre aux familles nécessiteuses des militaires. "Une somme sera prévue au budget additionnel de 1914. Le 3 septembre, est votée "la somme de deux cents francs destinée à améliorer l'ordinaire des militaires blessés, hospitalisés à Montbrison", où "des hôpitaux temporaires ont fonctionné dans des locaux scolaires à Montbrison. En août 1914, les premiers blessés y arrivent<sup>35</sup>".

Plus instructives sont les quelques notations qui suivent, parce qu'elles invitent à imaginer comment la guerre influe sur la vie locale. Le 7 février 1915, le secrétaire de mairie, monsieur Blanc, se voit attribuer une somme de cinquante francs "pour le dédommager des frais par lui supportés au début de la mobilisation". Par-delà la tâche du secrétaire de mairie et la sécheresse des propos, on devine la pesanteur de ces derniers mois de l'année 1914 qui voient s'allonger, impitoyable, la liste des hommes qui quittent le pays et partent pour la guerre.

Plus tard, d'autres agents seront également rétribués, par décision du conseil réuni le 1<sup>er</sup> septembre 1918 : mademoiselle Michalon, receveur des postes, qui percevra une subvention de trente francs ; monsieur Adilon, à qui seront alloués cent francs pour son "service de porteur de dépêches". Ce service, ajoute-t-on dans une formule qui s'avère cruelle si l'on songe à la mort des soldats que, parmi d'autres nouvelles, ces dépêches annonçaient, "a pris beaucoup d'extension depuis 1914".

Cette inhabituelle agitation administrative et postale, c'est aussi le rappel permanent de l'éloignement des hommes mobilisés et, sans qu'on n'y prenne garde tant qu'on ne sait pas que la guerre va durer longtemps, le signe du recul que leur absence impose à l'économie agricole<sup>36</sup> : entre le début et la fin de la guerre, les landes et incultes, pâturages et pacages progresseront au détriment des terres cultivées ; la diminution de la superficie des terres labourables est encore plus marquée dans les communes de montagne, de 6 % dans le canton de Saint-Georges-en-Couzan<sup>37</sup>. Les surfaces en céréales connaîtront une nette diminution laquelle, concernant le seigle, la céréale de montagne par excellence, est de 23,80% en 1917 par rapport à 1912. Il en va de même de la pomme de terre. La pénurie de main-d'œuvre provoquée par la mobilisation est évidemment pour beaucoup dans l'explication de cette récession.

Le conseil évoque indirectement ces préoccupations concernant le manque de main-d'œuvre, non pas à propos des agriculteurs eux-mêmes, mais des maréchaux-ferrants. Le 10 mars 1918, il expose que la commune, qui compte en 1911 six de ces artisans avec leurs ouvriers, en est "actuellement dépourvue", bien entendu pour cause de mobilisation, et de décès. Effectivement, trois jeunes hommes, fils de charrons, sont morts ou vont mourir à la guerre : Michel Eugène Cellier, de Grandris ; Claude Laurendon de Solleymieux et Jean-Marie Reynaud, du bourg.

---

<sup>35</sup> H. Gerest, p. 140.

<sup>36</sup> La chute démographique avait commencé bien avant la guerre, produisant ses effets sur l'économie locale. Mais il est indéniable que la guerre, créant une subite pénurie de main-d'œuvre, a accentué gravement le mouvement de récession économique.

<sup>37</sup> H. Gerest, p. 137.



Pourtant, argumentent les conseillers, la présence de ces artisans spécialisés est "d'une impérieuse nécessité soit pour le ferrage des animaux de trait, soit pour la construction ou la réparation des instruments agricoles". Il plaide pour obtenir du préfet le sursis d'appel de deux jeunes "maréchaux-forgerons, le plus tôt possible, sinon le rendement agricole sera presque nul". Il faut faire la part des excès de style dans ces propos de circonstance. C'est pourtant une manière pour les conseillers municipaux d'observer dans quelle situation est leur "commune comprenant 1 737 habitants exclusivement cultivateurs", où gagnent la friche et les bois, privée de ses hommes jeunes, dont beaucoup sont déjà morts.

Le même monsieur Blanc, secrétaire de mairie et également instituteur, qu'on a vu accomplir des tâches administratives au début de la mobilisation, bénéficie à nouveau d'une subvention de cent francs, votée le 1<sup>er</sup> septembre 1918, "pour avoir rempli la mission de collecteur de céréales au début de l'année 1918". Sans doute faut-il y voir une allusion aux réquisitions auxquelles étaient soumises les campagnes, sommées dès le début de la guerre de fournir matériel, chevaux et denrées agricoles<sup>38</sup>, et à l'obligation dans laquelle se trouvent, à partir de 1917, les agriculteurs de déclarer les produits qu'ils détiennent, en vue de faire face à la pénurie alimentaire que subissent les villes. Il est vrai que, s'agissant des céréales, selon Henri Gerest, les prélèvements ont été faibles dans le Montbrisonnais, et spécialement s'agissant du seigle : 1,05 % de la production<sup>39</sup>.

Le 30 septembre 1917, conformément à une circulaire du préfet "concernant la résiliation des baux ruraux par suite de la guerre", le conseil municipal nomme quatre cultivateurs propriétaires et quatre fermiers pour être "appelés éventuellement à faire partie de la commission cantonale". Il est peu probable que l'application de la circulaire préfectorale ait eu beaucoup d'impact dans cette région où domine le faire-valoir direct. Une autre liste du même type est dressée par le conseil municipal dans sa séance 14 avril 1918.

La guerre engendre la hausse des prix. On ne s'attend pas à ce que le prix du charbon affecte la vie d'un village qui utilise le bois comme moyen de chauffage. C'est de l'école publique dont il est question, avec ses six classes du bourg et des gros hameaux : le 4 août 1916, on vote un crédit supplémentaire de 245 francs pour le chauffage des classes. Le tarif des messes lui-même, nous apprendra le registre du curé Chalaye, est augmenté.

Le village vit, dans les misères de la guerre, tâchant de passer au travers des réquisitions et des tracasseries administratives, manquant de bras, pleurant ses morts. Le mauvais temps, qui prévaut ces années-là<sup>40</sup>, complique le travail et ajoute aux difficultés quotidiennes : Saint-Bonnet souffre d'un excès de pluie en été 1914, comme l'indiquent les messes dites "pour le beau temps". Les années suivantes ne sont guère plus favorables. L'été 1918 est particulièrement sec, et on implore encore le ciel, cette fois-ci "pour la pluie". En novembre, les combats à peine terminés, on aura encore à déplorer une nouvelle attaque, celle de "l'épidémie" - la grippe espagnole ? - contre laquelle le bourg et le village de Bourchanin font célébrer d'autres messes.

Beaucoup de messes seront célébrées pendant ces années de malheur.

---

<sup>38</sup> "L'effort que vient de faire la France pour se dresser devant l'ennemi serait vain si le service de Ravitaillement, qui n'est autre chose que la mobilisation des ressources agricoles de la nation, ne donnait pas aux armées et aux places fortes les approvisionnements qui leur sont indispensables pour remplir leur rôle." Ministre de l'Intérieur aux préfets 4 août 1914, cité par Gerest, p. 115.

<sup>39</sup> H. Gerest, p. 122.

<sup>40</sup> "A un été humide et frais succède en 1914 un automne pluvieux qui retarde les semailles et malgré les ensemencements du printemps 1915, la récolte en souffre : le grain et la pomme de terre sont moins abondants (...). La rigueur de l'hiver 1917 détruit les seigles en montagne, fait périr de nombreux arbres, retarde les emblavures. Il est suivi, pendant l'été 18, d'une longue période de sécheresse qui affecte pommes de terre et fourrage." (H. Gerest, p. 123).

## A l'église, les vivants et les morts

Les pratiques religieuses, si elles sont l'expression visible d'une foi, ont aussi pour objectif de rendre plus favorables, on le voit, des conditions matérielles difficiles qu'aggrave encore la guerre. On a toutes les raisons de rechercher avec persévérance la protection divine contre le malheur. Et on implore le salut pour ceux qui meurent.

En examinant le contenu du registre des messes tenu par le curé de la paroisse, on ne va pas s'éloigner de la guerre : page après page, on la voit arriver, s'installer, occuper la place, obsédante. Les messes tiennent une impossible comptabilité des blessures, des disparitions, des morts. A Saint-Bonnet, on pleure, on prie, on implore Dieu, on invoque les saints, on espère.

Les pages du registre vont nous amener à observer le comportement religieux de Saint-Bonnet face à l'implacable guerre.

En marge à gauche du registre est inscrite la date à laquelle la messe est "donnée" - un dimanche ou jour de fête religieuse ; en marge à droite la date où elle sera célébrée ; au centre, l'intention à laquelle la messe sera dite. Les intentions sont très diverses. Les plus fréquentes sont "pour la famille..." ou pour "les défunts...", la famille étant désignée par les noms accolés de l'époux et de l'épouse, suivis du lieu d'habitation : par exemple "pour la famille Paley-Patural de Loabe", ou encore "pour les défunts Chazal-Rondel de Bourchanin"... Les messes sont aussi dites pour une personne défunte dont le nom est cité ; pour demander la protection d'un vivant en difficulté, d'un malade, d'un soldat ; pour retrouver un temps favorable aux récoltes ; souvent "à une intention particulière", discrètement tenue sous silence ; pour remercier d'un bienfait obtenu ; en l'honneur d'un saint ou d'une sainte...

Lorsque sont cités les noms des personnes, il est fréquent que soit mentionné aussi le lieu de leur origine pour qu'on ne se méprenne pas sur des noms et prénoms identiques portés dans des familles différentes. A la suite des funérailles, plusieurs messes sont données pour être célébrées à l'intention du défunt au cours des mois qui suivent selon un calendrier prévu à l'avance. Par leur nombre, leur fréquence, et leur étalement dans le temps, les messes - qui sont célébrées moyennant paiement d'un tarif établi, et qui sont annoncées publiquement au cours de l'office du dimanche - traduisent la position sociale de celui qui les "donne". On voit ainsi programmées en une seule commande, dans le registre qui nous occupe, jusqu'à cent messes à l'intention d'un même défunt. Dans les cas les plus fréquents, ce sont d'une unité à quelques dizaines.

Le contexte de la guerre, bien entendu, influence la pratique religieuse. Près de cinq mille messes sont données pendant la période de la guerre<sup>41</sup>, soit quatre-vingt-dix par mois, contre soixante-dix avant la guerre, en période ordinaire. La différence correspond aux célébrations spécialement destinées aux soldats, vivants et morts. La religion va se manifester, dans un premier temps au moins, comme un soutien à l'œuvre nationale d'une part, comme un recours, à la fois intime et collectif, face à l'épreuve d'autre part.

Les conscrits, par définition destinés à servir et défendre le pays, sont reconnus par l'église comme des groupes constitués et soutenus par elle. On le constate dès avant la guerre : une messe est donnée le 27 décembre 1913 "pour les conscrits de 1869-70". Le 17 mai 1914, une autre est donnée pour le défunt Jean Viallon par ses "conscrits 1896", puis deux autres "pour les conscrits défunts (1883)". La guerre venue, le 21 février 1915, une "messe de départ" est donnée pour les conscrits de la "classe 1915", qui sera célébrée le 14 mars.

---

<sup>41</sup> Le registre commençant en octobre 1913, c'est 5 800 messes qui sont programmées dans toute la période.

L'implication de la paroisse dans la guerre se manifeste encore dans le choix des saints qu'on invoque et la manière dont on le fait. Jeanne d'Arc, qui n'est pas encore canonisée - elle le sera peu après la guerre, en 1920 - est cependant traitée à l'égal d'une sainte, symbole national et guerrier particulièrement bien adapté à la situation. Alors que son nom n'apparaît jamais dans les dix mois qui précèdent la guerre, trois messes sont célébrées "en l'honneur de Jeanne d'Arc" dès les derniers mois de 1914 ; la presque sainte sera invoquée sans relâche au cours de trente-deux offices jusqu'à la fin de la guerre.



Jeanne d'Arc  
(église de Saint-Bonnet-le-Courreau)

Saint Louis - représenté à l'église sur un vitrail -, qu'on rencontrera seulement trois fois, est cependant mentionné le 22 décembre 1914 pour son titre de "roi de France". Sans doute faut-il chercher la même préoccupation de servir la France et le même souhait de la vouloir victorieuse chez ceux qui, le 21 août 1915, donnent une messe "en l'honneur de N. D. de la Victoire pour des soldats". Il est vrai que, hormis Jeanne d'Arc, on ne trouve plus de telles références nationalo-religieuses quand, ensuite, tombent en grand nombre les soldats au combat.

Beaucoup plus nombreuses - et combien plus émouvantes ! - sont ces messes données par les familles, ou quelquefois des amis, pour le repos de l'âme de soldats défunts et pour la protection de ceux qui sont à la guerre. Sous le style d'un registre qui tient la liste administrative et comptable<sup>42</sup> des offices transparaissent le chagrin, l'inquiétude et l'angoisse.

Huit-cent messes sont données pour les soldats entre le 1<sup>er</sup> août, début de la guerre, et le jour où se referme le registre, le 14 décembre 1918<sup>43</sup>.

Plus de trois cents messes sont expressément dites pour la protection de soldats vivants. Vivants, ou - avec un espoir qui sera souvent déçu - encore présumés tels, s'agissant dans une cinquantaine de cas de "disparus". Près de cinq cents autres offices sont célébrés à l'intention des soldats défunts. C'est encore, dans de nombreux cas, probablement à des soldats que pensent aussi ceux qui donnent des messes à de nombreuses "intentions particulières".

<sup>42</sup> Les pages sont barrées d'un grand X au fur et à mesure que les messes sont dites. Le registre note : "A partir du 1<sup>er</sup> septembre [1917] messes à 3 frs".

<sup>43</sup> Bien entendu, les messes pour les soldats défunts seront encore célébrées plus tard, mais nous ne pouvons aller au-delà de la date limite du registre.

## Les vivants et les disparus

Les messes sont données "pour un soldat" ou plusieurs, "pour un disparu" ou plusieurs, sans que soit cité leur nom. Quarante-trois fois, l'intention "pour un soldat" ou "pour un disparu" est notée sans autre mention. Dans les autres cas, les plus nombreux, elle est assortie de la désignation d'un saint en l'honneur de qui la messe sera dite, et dont on attend qu'il tienne un rôle d'intercesseur, par exemple : messe "en l'honneur de st Joseph pour 2 soldats", ou "en l'honneur de st Antoine de Padoue, 1 disparu". Il y a évidemment un lien entre la prière qu'on adresse à Dieu et la qualité des saints qu'on invoque. C'est ainsi, s'agissant des disparus, qu'on se tourne vers saint Antoine de Padoue, qui a la réputation d'aider à retrouver ce qu'on a perdu : son nom est associé à l'intention de "disparu" ou de "soldats" treize fois de juin 1916 à fin 1918, c'est-à-dire à partir d'une période où, l'absence de nouvelles se prolongeant dans des familles sans cesse plus nombreuses, l'attente devient de plus en plus insupportable. De façon générale, la période de la guerre connaît un regain de ferveur pour saint Antoine de Padoue qui, cité seulement trois fois pendant les dix mois qui précèdent la mobilisation, est invoqué soixante-dix fois pendant les années de guerre : c'est une attitude de supplication, c'est une marque de confiance en Dieu.

Mais c'est aussi l'aveu de la crainte du pire : que la disparition soit en réalité l'annonce d'une mort qui ne dit pas son nom. On voit la confirmation de cette attitude dans le rapprochement - qu'on retrouve treize fois - entre le soldat pour la survie duquel on prie au cours d'une messe et les "âmes du purgatoire" ou les "âmes délaissées" : le soldat dont on est sans nouvelle, assimilé à une âme en attente, est, sans qu'on veuille admettre ce qui s'impose peu à peu comme une funeste évidence, déjà imaginé dans l'antichambre de la mort. Les âmes du purgatoire et les âmes délaissées sont citées cent soixante-douze fois au cours des messes dites pendant la guerre, alors qu'elles ne le sont que six fois pendant les dix mois qui la précèdent : nul doute que parmi ces si nombreuses intentions, les soldats à la guerre, et spécialement ceux dont on ignore le sort, occupent souvent la pensée de leurs proches.

D'autres saints ou saintes, ou autres personnages célestes, sont encore nommément invoqués - vingt fois - pour la protection des soldats disparus : Jeanne d'Arc, le Sacré Cœur, saint Joseph, la Sainte Vierge.

Une ferveur accrue pendant ces périodes de désolation fait s'accroître le nombre de messes célébrées en l'honneur de saints et saintes. Plusieurs ont déjà été cités. Les paroissiens de Saint-Bonnet et leur curé tournent spécialement leur regard vers un groupe choisi de personnages célestes, intermédiaires parmi lesquels on retient ceux qui sont le mieux appropriés aux situations et l'état d'esprit dans lesquels on se trouve : inquiétude, angoisse, abandon, douleur, confiance, remerciement...

La Sainte Vierge est de loin le recours le plus fréquent : 415 messes sont données en son honneur. Elle est mentionnée sous de nombreuses appellations : le plus souvent sous la forme la plus épurée de "la Sainte Vierge" (227 fois), puis sous l'appellation "Notre-Dame de Lourdes" (173 fois) ; Notre-Dame de Fourvières, Notre Dame de l'Hermitage sont quelquefois sollicitées du fait de la proximité des lieux de pèlerinage où elles sont honorées ; d'autres fois, la qualification donnée à la Vierge traduit la tonalité particulière qu'on attache à sa dévotion : Notre Dame de la Victoire, Notre Dame des sept douleurs, Notre Dame du perpétuel secours, Notre Dame du saint Rosaire ...

Saint Joseph est cité 157 fois ; Jésus, sous l'appellation "le Sacré Cœur", 131, dont deux fois sous les formes doloristes de "Cœur agonisant de Jésus" et de "Cœur miséricordieux de Jésus". La Sainte Vierge, saint Joseph, Jésus sont invoqués dans la grande majorité des cas chacun en particulier. On relève cependant une douzaine de cas où sont associés la Sainte Vierge et saint

Joseph, quelques autres la Sainte Vierge et le Sacré Cœur. La référence qu'on devine à l'ensemble familial qu'eux trois constituent devient manifeste lorsque - quatre fois - la messe est donnée "en l'honneur de la Sainte Famille".



La mort de saint Joseph (vitrail de l'église de Saint-Bonnet-le-Courreau)

Dans le chœur des personnages célestes, la figure maternellement terrestre de Marie - malgré la qualité quasi divine que lui confère sa virginité - tient la place éminente. Saint Joseph est révérend pour sa grande humanité. Jésus, lui - malgré la qualité d'humain que lui donne son incarnation - relève du divin. La Sainte Famille, à la fois terrestre et céleste, proche et mystérieuse, consacre - rend "sacré" - l'ordre établi des familles, son enracinement et sa permanence. C'est ainsi, on l'a vu, que les messes sont d'abord dites pour les familles et leurs défunts.

D'autres encore font partie de l'ensemble des saints et saintes auxquelles s'adressent les paroissiens. On a vu le rôle patriotique attribué à Jeanne d'Arc, la fonction attendue de saint Antoine de Padoue. Il faut encore noter saint Roch, particulièrement révérend pour ses interventions dans les différents secteurs de la santé et du travail de la terre : la ferveur envers ce saint agraire s'accroît, elle aussi, pendant la période de la guerre, où on célèbre cent dix-sept messes en son honneur. Le curé d'Ars est invoqué, peut-être spécialement à l'intention d'un séminariste, Félix Maisse, combattant qui ne reviendra pas de la guerre ; d'autres saints encore, quelquefois, peut-être en référence aux prénoms de ceux dont on invoque les saints patrons : saint Michel, sainte Anne, saint Martin, sainte Philomène particulièrement honorée dans l'église où lui sont dédiés un vitrail et une statue...

On voit donc Saint-Bonnet dans la guerre prier avec constance et diversifier ses invocations pour que soient favorables les conditions de la vie au travail, pour que soit écartée la maladie, pour que survivent les hommes au combat, pour que soit assurée la permanence des familles et que les défunts obtiennent le salut. Parmi ceux-ci, tout spécialement les soldats que la guerre a emportés.

## **Les soldats défunts**

Parmi la liste des soixante-dix-huit soldats défunts, une cinquantaine d'entre eux seulement font l'objet de célébrations.

Les autres ne sont pas cités dans le registre des messes. Pourquoi ? Dans la plus grande partie des cas, parce qu'on ne saurait célébrer des messes à l'intention de soldats dont on n'est pas assuré du décès. C'est ainsi que les morts des derniers mois de la guerre n'ont pour beaucoup pas encore de messe à leur nom, le registre s'arrêtant trop tôt au 14 décembre : soit leur mort n'est pas encore connue de façon certaine, soit des messes seront programmées dans les pages du registre suivant, dont nous ne disposons pas. Ainsi ne figurent pas, ou pas encore, Claudius Mathevon, Jean-Pierre Simon, Henri Dérory, Jean Spéry, décédés en octobre et novembre 1918. Un Jean-Pierre Rondel, s'il s'agit effectivement du soldat mort le même jour que Claudius Mathevon et non d'un homonyme, est cependant cité.

D'autres absences du registre ont d'autres explications : le lieu d'enregistrement des décès, quand il n'est pas Saint-Bonnet, permet de comprendre que le suivi religieux de la mort a lieu ailleurs. C'est le cas des six soldats qui, inscrits sur la plaque de l'église, n'apparaissent pas sur le monument civil, et dont le décès a été inscrit sur les documents d'état civil d'autres communes. Peut-être aussi, certains, célibataires, père et mère défunts, sont-ils délaissés, une fois dite une messe de funérailles. On ne voit pas nommés davantage le soldat Maison Marie (ou Maison A. à l'église) et celui de l'un des deux Dupuy J. M. dont nous ne connaissons que le nom, le dernier inscrit sur le monument : ces deux cas demeurent mystérieux.

Les cas les plus nombreux sont ceux des "disparus". Tous ceux-là, les six de l'état civil et les autres disparus qui apparaissent sur la plaque de l'église, malgré la précocité de leur disparition, ne sont pas considérés comme morts tant qu'on n'a pas la preuve ou la confirmation administrative de leur décès. Aussi bien ne saurait-on célébrer un office religieux pour un disparu comme on le ferait pour un défunt parce qu'un disparu est considéré comme un vivant.

Où est la différence ? Lorsqu'on demande une messe pour un vivant à l'intention duquel on implore l'aide divine, son nom n'est jamais cité. Au contraire, si c'est à l'intention d'un mort, il est nommé avec précision : ses nom, prénom, lieu de résidence quand il le faut pour éviter des confusions, sont prononcés publiquement lors d'un office dominical en même temps qu'est annoncé le jour où sera dite la messe. Donner le nom de nouveaux morts, c'est les ajouter à la liste des morts qui les ont précédés, inscrits au nécrologe de la paroisse, situés dans un autre monde dans l'attente du paradis : comme si le nom et le prénom, chrétien, étaient consubstantiels à l'âme qui quitte le corps. On ne saurait, au contraire, citer nommément des vivants au cours de la messe, fussent-ils disparus : ce serait les assimiler à des morts.

Après le décès, constaté ou officiellement reconnu, des soldats, une cinquantaine de familles donnent ainsi des messes nominativement à l'intention de leurs soldats défunts. On ne s'étonne pas de comptabiliser soixante-deux messes pour le séminariste Félix Maisse. Les chiffres sont généralement beaucoup plus faibles concernant la majorité des soldats ; ils ne dépassent pas quelques dizaines, et se limitent le plus souvent à quelques unités. Pour Jean Chambon, le premier mort de la commune "tué à l'ennemi" dès le 19 août 1914, on célèbre une messe le 7 octobre, puis une quinzaine d'autres, programmées au fur et à mesure du temps dans le registre, qui fixe la

dernière connue au 1<sup>er</sup> juin 1919. La mémoire de Jean Chantegret, qui lui succède peu après dans la mort, le 1<sup>er</sup> septembre, sera rappelée au cours de vingt-quatre offices, dont le dernier prévu sur le registre aura lieu le 30 août 1918. On voit ainsi, au fur et à mesure qu'on enregistre des décès, s'établir une sorte de calendrier continu des messes destinées à assurer dans la durée les défunts de la prière salvatrice de ceux qui leur survivent.

Plusieurs fois, on voit donner en même temps une messe pour un soldat et une autre pour les défunts de sa famille d'origine. Ainsi se tisse et se maintient le lien nécessaire entre les vivants et les morts.

La religion confie aux morts la mission d'apporter leur part d'histoire dans le déroulement continu de la vie des familles et du village. La guerre, imposant ses morts supplémentaires, donne à cette mission une signification plus forte encore.

## Après la guerre

La guerre, en enlevant de nombreux jeunes hommes à Saint-Bonnet, a modifié la structure de sa population et accéléré le processus des transformations économiques et sociales qui, depuis plusieurs dizaines d'années, affectent les campagnes. On a vu combien l'absence des hommes partis pour la guerre avait influé sur le travail agricole et l'économie du pays. Saint-Bonnet, qui avait vu sa population diminuer de deux cents habitants en vingt ans, entre 1891 et 1911, perd à nouveau deux cents personnes, cette fois en seulement dix ans, de 1911 à 1921. Le recensement - 1 534 habitants en 1921<sup>44</sup> - fait apparaître une nouvelle répartition des âges. C'est dans la baisse de la proportion des effectifs des 20 à 40 ans (25 %, au lieu de 27) et des 40 à 60 ans (21 %, au lieu 22) que se comptabilisent les morts de la guerre. Les plus jeunes, de 0 à 20 ans, parce que des enfants ne sont pas nés des soldats disparus, voient leur part diminuer de 41 à 39 %. La population vieillit, comme le confirme la place faite aux plus de soixante ans : 15 au lieu de 10 % en 1911. Le mouvement ne s'arrêtera pas.

Beaucoup de noms de famille ont disparu de Saint-Bonnet. La guerre n'y est pas pour rien, privant de descendance des familles dont les fils sont sacrifiés : il n'y a plus de Savatier à Saint-Bonnet, plus de Malécot... Des filiations ont été interrompues à jamais sur les champs de bataille.

Reste à honorer les morts.

Le dimanche 16 juillet 1922, Saint-Bonnet inaugure son monument. La presse en rend compte, dans le *Journal de Montbrison* et *Le Montbrisonnais*<sup>45</sup>. "La place est noire de monde". De nombreuses personnalités sont là, parlementaires, sous-préfet, élus locaux et cantonaux, représentants des sociétés d'anciens combattants et des familles des soldats défunts... On ne compte pas moins de dix discours qui, tous, avec emphase et émotion, célèbrent la vaillance et le glorieux sacrifice des soldats morts au champ d'honneur.

A la lecture des deux articles, on se surprend à constater que certains passages sont, mot pour mot, identiques. Les deux journaux ne sont pourtant pas du même bord : le *Journal de Montbrison*, "très conservateur et clérical", s'oppose au *Montbrisonnais* "organe de la gauche

---

<sup>44</sup> Archives départementales de la Loire. 6M 248

<sup>45</sup> Le texte des articles a été amicalement transmis par André Guillot. Cf. annexe 3.

anticléricale"<sup>46</sup>. Un journaliste assez habile aurait-il écrit un texte unique, duquel il aurait tiré ensuite deux versions adaptées aux options politiques de chacun des deux journaux ? L'instituteur-secrétaire de mairie aurait-il fait office de rédacteur ? En tout cas, malgré l'union sacrée qui s'affiche autour des noms des morts et de leurs camarades survivants, des nuances qui ne trompent pas traduisent les divergences d'opinions.

Les deux journaux évoquent la cérémonie religieuse qui a précédé la cérémonie civile. Mais *le Montbrisonnais* en reste là. *Le Journal de Montbrison*, au contraire, n'est avare ni de détails ni de commentaires : toute la population s'y "était rendue", dans un état d'esprit qui est celui de la "reconnaissance pieuse". Y assistaient le sous-préfet, le sénateur Maurin, les députés Dupin et Taurines : donner ces noms, c'est aussi attirer l'attention sur le parlementaire absent, le député Robert, qu'on verra prendre part à la cérémonie civile. Le curé de Châtelneuf, lui-même ancien combattant, a "prononcé un vibrant éloge de ses compagnons d'armes" ; puis le cortège s'est dirigé vers le monument, que le clergé bénit.

Le conseiller général du canton, M. Puy, selon les deux journaux, "constate l'union des habitants de Saint-Bonnet pour honorer la vaillance des héros" puis, levant son verre à la fin du repas qui suit la manifestation, se contente, selon *Le Montbrisonnais*, d'adresser "un salut cordial aux anciens combattants qu'il ne veut pas séparer de ceux qui sont morts glorieusement". *Le Journal de Montbrison* rapporte que le même conseiller général a évoqué "l'école où allèrent ces vaillants", mais aussi "l'ombre du clocher où les principaux actes de leur vie furent sanctifiés, près de la Croix signe d'espérance et d'immortalité". Il a trouvé dans "la double cérémonie religieuse et civile le juste tribut des prières et des hommages que l'on doit aux héros". Le chroniqueur ne manque pas d'ajouter que "ce discours plein de pensées élevées et chrétiennes fut très vivement applaudi".

Alors qu'Antonin Massacrier, conseiller municipal, président de la Société des anciens combattants de Saint-Bonnet, prononçant le premier discours, termine en faisant "l'appel des morts au milieu du plus impressionnant silence", le bruit des bagarres entre la gauche et les conservateurs commence de retentir derrière les mots, ceux qu'on prononce et ceux qu'on ne prononce pas. Devant le monument aux morts, la politique reprend ses droits. M. Dupin, maire de Montbrison, député, voit son propos développé en trois paragraphes dans *le Journal de Montbrison* : il dénonce l'Allemagne qui "se dérobe à toutes les obligations imposées par le traité de Versailles", et en laquelle on ne saurait, déclare-t-il, "avoir confiance", et veut qu'elle désarme. M. Dupin, rapporte *Le Montbrisonnais*, "dit que pour éviter la guerre il faut préparer la guerre". Opinion qui va "à l'encontre de M. Robert". M. Robert, député - et propriétaire du *Montbrisonnais* -, dans son journal, "préconise la Société des Nations pour éviter le retour d'une guerre nouvelle, car selon lui pour éviter la guerre il faut préparer la paix".

Les orateurs ne savent pas alors quel cours va suivre l'histoire... Moins de vingt ans plus tard, on n'aura pas su "éviter le retour d'une guerre nouvelle".

Tous s'inclinent devant les héros et magnifient l'exemple qu'ils donnent aux générations futures. Le "souvenir immortel" de leur sacrifice est gravé sur le monument.

---

<sup>46</sup> Cf. Claude Latta, *Histoire de Montbrison*, Horvath, La Diana, 1994, p. 145 et sq.



## Conclusion

À Saint-Bonnet, le souvenir des soldats défunts demeurera en effet, et sera sous peu ravivé. Quand viendra la Seconde Guerre mondiale, une sorte de filiation historique et sacrée s'instaurera entre les morts de 14-18 et ceux de 39-45. Le 3 septembre 1939, à l'église, les fidèles demandent aux morts de la Grande Guerre, "eu égard à leur grand sacrifice" leur intercession "afin que, soit du ciel soit du purgatoire, ils obtiennent de la miséricorde divine la sauvegarde de la Paix"<sup>47</sup>.

Ceux qui sont revenus de la guerre, indemnes, gazés ou marqués de leurs blessures, ont repris leur place à Saint-Bonnet, ou l'ont quitté pour chercher en ville des conditions meilleures. Leurs récits s'effacent peu à peu des mémoires des générations qui leur ont succédé.

Tant qu'il y a eu des soldats survivants à Saint-Bonnet, le drapeau des anciens combattants a accompagné à l'église et au cimetière ceux qui, après avoir échappé à la mort au combat, avaient fini leur vie au pays. Aujourd'hui, les morts du monument sont encore honorés au cours de l'année par le conseil municipal et la population, à l'occasion de la fête patronale, le 11 novembre bien entendu ou le dimanche le plus proche, et aussi pour commémorer la fin d'autres guerres, celle de 1939-45, celle de la guerre d'Algérie. La filiation des combattants n'est pas interrompue : c'est devant le monument aux morts de 14-18, après la messe célébrée ce dimanche-là à l'église, le 12 mars 2006, que se sont recueillis ceux de la troisième génération, les anciens combattants d'Afrique du Nord.



Anciens combattants d'Afrique du Nord devant le monument aux morts le 12 mars 2006  
(Cliché Séverine Cellier)

<sup>47</sup> Cf. Sophie Damon, "Saint-Bonnet-le-Courreau, un village et son curé en 1939 d'après l'agenda de l'abbé Chanfray.", 2004, *Village de Forez*, Centre social de Montbrison.

Au cimetière, où se dresse, au centre, la croix de mission "érigée par les habitants de la commune" en 1911, et où, près de là, est enterré l'abbé Chalaye, demeure inscrit sur les tombes familiales le nom de douze soldats de 14-18 : Jean-Baptiste Chantegret, Joseph Moulin, Jean-Pierre Rondel, Joannès Chazal, Jean-Marie Forestier, les frères Pierre-Marie et Jean-Marie Malécot, Pierre Chazal, les frères Joseph et Louis Robert, François-Régis Faveyrial, Pierre-Marie Chomel.



Plaque tombale des frères Louis et Joseph Robert  
(cimetière de Saint-Bonnet-le-Courreau)



Plaque tombale des frères Pierre Marie et Jean Marie Malécot  
(cimetière de Saint-Bonnet-le-Courreau)



Plaque tombale de Pierre-Marie Chomel

(cimetière de Saint-Bonnet-le-Courreau)

Sur la tombe qui garde le souvenir de Pierre-Marie Chomel, fils de Jean-Baptiste Chomel et d'Antoinette Hôpital, soldat de 2<sup>e</sup> classe, 1<sup>er</sup> régiment de zouaves, 13<sup>e</sup> compagnie, matricule 019116, mort pour la France à 35 ans, suite de blessures reçues en présence de l'ennemi, le 18 juillet 1918 à Villers Hélon, dans l'Aisne, est planté le petit écriteau :



## Annexe 1

Tableau récapitulatif des soldats morts à la guerre<sup>48</sup>

	<b>Nom et prénoms</b> En cas de mariage, nom de l'épouse	<b>Date et lieu de naissance</b>	<b>Parents, profession du père</b>	<b>Grade, régiment, matricule</b>	<b>Date et lieu du décès</b>	<b>Circonstances de la mort</b>	<b>Lieu de sépulture</b>
1	<b>Chambon</b> Jean	06-08-1891 à St-Bonnet Les Massons	Chambon Claude meunier Masson Mélanie	Soldat 2 <sup>e</sup> classe 97 <sup>e</sup> R.I. Matricule 1299	19-08-1914 à Flaxlanden (Alsace)	Tué à l'ennemi, le corps n'a pas été vu	?
2	<b>Plagneux</b> Henri	22-09-1893 à St-Bonnet Germagneux	Plagneux Claude cultivateur Maison Marie	Soldat 98 <sup>e</sup> R.I. Matricule 5126	20-08-1914 à Sarrebourg (Lorraine)	Disparu	?
3	<b>Savatie</b> Mathieu Jean-Marie	27-09-1887 à St-Bonnet Chavanne	Savatie Jean-Marie propriétaire et journalier Lachand Marie	Soldat 1 <sup>e</sup> classe 299 <sup>e</sup> R.I. Matricule 04001	30-08-1914 à Gerbeviller (Meurthe- et- Moselle)	Tué à l'ennemi	Nécropole de Gerbeviller, tombe individuelle n° 467
4	<b>Laurendon</b> Pierre-Marie	28-12-1886 à St-Bonnet Trémollin	Laurendon Jean-Marie, cultivateur Doyat Clémentine	Soldat 2 <sup>e</sup> classe 22 <sup>e</sup> R.I. Matricule 01481	30-08-1914 à Gerbeviller (Meurthe-et- Moselle)	Tué à l'ennemi	Nécropole de Gerbeviller, tombe individuelle n° 436
5	<b>Chantegret</b> Jean-Baptiste	27-01-1893 à Marcoux	Chantegret Jean-B. Barrier Antoinette Le Bizet	Caporal 23 <sup>e</sup> R.I. Matricule 8126	01-09-1914 à La Planchette (Vosges)	Tué à l'ennemi	?
6	<b>Guillot</b> Martin Pierre	24-11-1892 à St-Bonnet La Chaize	Guillot Jean-Marie cultivateur Dupuy Félicie	2 <sup>e</sup> classe 22 <sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins Matricule 3303	03-09-1914 à Mauvray (Vosges)	Tué à l'ennemi	?
7	<b>Rigaud</b> Joseph Irénée	19-12-1886 à St-Bonnet Le Bourg	Rigaud Jean-Marie cantonnier Poyet Marguerite	Soldat de 2 <sup>e</sup> classe 216 <sup>e</sup> R.I. Matricule 017976	06-09-1914 à Cisery (Seine- et-Marne) après enquête	Tué à l'ennemi	?
8	<b>Bitton</b> Jean-Marie époux de Dupernin Francine	29-06-1886 à St-Bonnet Le Bourg	Bitton Jean négociant Massacrier Marie	Caporal 216 <sup>e</sup> R.I. Matricule 17767	07-09-1914 à Fosse "Martiro" (Oise) en ambulance	Décédé des suites de ses blessures	Nécropole nationale Verberie, ossuaire
9	<b>Moulin</b> Joseph Pierre	08-01-1892 à St-Bonnet Courreau	Moulin Etienne cultivateur Giraud Jeanne M.	Soldat 98 <sup>e</sup> R.I. 11 <sup>e</sup> Cie Matricule 4512	09-09-1914 à 9 h à Xaffeviller (Vosges)	Tué à l'ennemi sur le champ de bataille	?
10	<b>Ponchon</b> Antoine	23-08-1883 à Sauvain	?	Soldat 2 <sup>e</sup> classe ou caporal (?) 16 <sup>e</sup> R.I. Matricule 014156	11-09-1914 à l'hôpital d'Epinal (Vosges)	Blessures de guerre	Nécropole nationale d'Epinal, tombe individuelle n° 119

<sup>48</sup> Pour établir ce tableau récapitulatif, les informations ont été puisées aux diverses sources disponibles. Il demeure des vides, des interrogations, des doutes, et peut-être - exceptionnellement, espère-t-on - des erreurs. Des divergences de quelques jours existent parfois concernant les dates de naissance : concernant, Saint-Bonnet, nous avons retenu, comme plus sûres, celle des registres de l'état-civil relevées à la mairie

11	<b>Martin</b> Jean	22-03-1883 à Montbrison	Martin Laurent Claveloux Marie	Soldat 2° classe 216° R.I. 4° bataillon 26° compagnie Matricule 013982	19-09-1914 à la ferme de Confrécourt (Aisne)	Tué à l'ennemi	?
12	<b>Rochette Jean</b> Guillaume Epoux d'Arnaud Mar.-Adrienne	09-01-1881 à St-Bonnet La Tinézy	Rochette Jean-B. Faveyrial Antoinette	Soldat 2° classe 30° R.I. Matricule 013157	25-09-1914 à Herleville (Somme)	Tué à l'ennemi	?
13	<b>Robert</b> Joseph	03-12-1887 à St-Anthème	Robert Suzanne	Soldat 2° classe, 216° R.I. Matricule 0730	25-09-1914 à Confrécourt (Aisne)	Tué à l'ennemi	?
14	<b>Fougerouse</b> François Régis époux de Mercier Jenny	18-11-1880 à St-Bonnet Trécisse	Fougerouse Mathieu cultivateur Brosse Anatalie	Soldat 2° classe, 75° R.I. Matricule 042044	26-09-1914 ? à Lihons (Somme)	Tué à l'ennemi	?
15	<b>Quétant</b> Jean-Marie	10-10-1886 à St-Bonnet Faverges	Quétant Mélanie ménagère	Soldat 216° R.I. Matricule 18568	27-09-1914 ou 20-09-1914 à 15h à Vic-sur- Aisne	Des suites de blessures contractées au service	Nécropole nationale. Vic-sur-Aisne, tombe individuelle J123
16	<b>Chazal</b> Pierre époux de Epinat Catherine	08-06-1880 à St-Bonnet La Chaize	Chazal Jean-Marie Peyron Henriette	Soldat 2° classe 75° R.I. Mat. 011900 ?	02-10-1914 à la ferme Liku (Somme)	Tué à l'ennemi	?
17	<b>Palmier</b> Jean-Marie	11-12-1882 à St-Bonnet Faverges	Palmier Pierre cultivateur Patural Jeanne	Soldat 2° classe 216° R.I. Matricule 012549	03-10-1914 (le 15 d'après la mairie), à Vingré (Aisne)	Tué à l'ennemi	?
18	<b>Chazal</b> Pierre-Marie Antoine	24-06-1888 à St-Bonnet Les Mures	Chazal Antoine cultivateur Masson Virginie	Soldat 2° classe 75° R.I. Matricule 03725	01-11-1914 à 15 h à Lihons (Somme)	Tué à l'ennemi sur le champ de bataille	Inhumé sur le champ de bataille, confirmé par des témoins
19	<b>Roure</b> Pierre-Marie époux de Fréry Marie- Andrésine	03-02-1885 à St-Bonnet Palay	Roure Jean-Marie cultivateur Bonneton Françoise	Soldat 216° R.I.	22-11-1914 <sup>49</sup>	Fiche secrète	Compiègne (Oise) nécropole nationale Royallieu tombe individuelle n° L36
20	<b>Malécot</b> Pierre-Marie	21-03-1891 à St-Bonnet La Bruyère	Malécot Pierre cultivateur Montaillard Benoîte	Soldat 2° classe 22° R.I. Matricule 3417	28-11-1914 à Fay (Somme) après enquête (n'était pas prisonnier)	Blessures de guerre	?
21	<b>Dupuy</b> Jean Marie	07-01-1894 à St-Bonnet Germagneux	Dupuy Jean-Claude cultivateur Vray Antoinette	Soldat 2° classe 3° bis de zouaves de marche Matricule 14356	18-02-1915 à Ecurie, Pas-de- Calais	Disparu au combat	?
22	<b>Perrin</b> Jacques Claudius	01-07-1893 à St-Bonnet Le Forestier	Perrin Jacques cultivateur Durand Marie- Eugénie	soldat 5° R.I. coloniale 22° Cie Matricule 8-8046	20-02-1915 à 15 h à hôpital anglais à Nevers (Nièvre)	Blessures de guerre	?

<sup>49</sup> Date de mort supposée (source : site *sepulturesdeguerre*). Fiche secrète.

23	<b>Cellier</b> Michel Eugène	24-10-1894 à St-Bonnet Grandris	Cellier Eugène charron Montaillard Eugénie	Soldat 2° classe 157° R.I. Matricule 10684	07-04-1915 à Flirey (Meurthe-et- Moselle)	Tué à l'ennemi	?
24	<b>Faveyrial</b> François Régis	09-05-1874 à St-Bonnet Grandris	Faveyrial Guillaume cultivateur Rigaud Marie	Soldat 2° classe 103° R.I. T détaché au 228° R.I. Matricule 17205	13-05-1915 à 17 h à Neuville- St-Vaast (Pas-de- Calais)	Blessures reçues à l'ennemi	?
25	<b>Savatie</b> Antonin Marius	02-06-86 à St-Bonnet Chavanne	Savatie Jean-Marie cultivateur Lachand Marie	99° RI ?	24-05-1915 en Allemagne	Fiche secrète	En Moselle à Sarrebourg nécropole nationale tombe individuelle n° 598
26	<b>Palay</b> Joseph	20-04-1890 à St-Bonnet Loibe	Palay Jean-Claude Patural Jeanne-M.	Soldat 2° classe 75° R.I. 2° Cie Matricule 06411	09-06-1915 à 11 h à Acheux en ambulance (Somme)	Des suites de blessures de guerre contractées au service	?
27	<b>Brunel</b> Georges Marie	13-08-1886 à St-Bonnet Le Bourg	Brunel Michel sabotier Patural Mariette	Soldat 2° classe 3° Zouaves Matricule 02077	24-06-1915 à la cote 119, près Souchez (Pas-de-Calais)	Disparu	?
28	<b>Cellier</b> Jean Marius Baptiste	01-09-1892 à St-Bonnet Le Bourg	Cellier Jean-Marie maçon Marel Henriette	Soldat 2° classe 157° R.I. Matricule 12717	04-07-1915 à 18 h à 500 m au nord de Flirey (Meurthe-et- Moselle)	Blessures de guerre, atteint d'éclats d'obus à la tête	Nécropole nationale de Flirey tombe individuelle n° 744
29	<b>Maisse</b> Jean Gabriel époux de Delacellery Marie	17-06-1877 à St-Bonnet Germagneux	Maisse André Dupuy Virginie	Soldat 2° classe 213° R.I. 17° Cie Matricule 4271	16-07-1915 à 5 h 30 à hôpital temporaire de Bussang (Vosges)	Blessures de guerre	Nécropole nationale d'Epinal tombe individuelle n° 1282
30	<b>Forestier</b> Pierre Barthélemy	21-02-1873 à St-Bonnet Grandris	Forestier P. Marie cultivateur Goure Jeanne- Marie	Soldat 2° classe 228° R.I. Matricule 12613	19-07-1915 à Loullens Ambulance 12-16 (Somme)	Suite de blessures reçues à l'ennemi	?
31	<b>Couturier</b> Annet Marie	06-09-1885 à St-Bonnet Loibe	Couturier Jules cultivateur Maisse Rosalie	Soldat 2° classe 6° R.I. coloniale Matr. 0R1389 ?	11-08-1915 au bois de la Gruerie (Meuse)	Tué à l'ennemi	?
32	<b>Mathevon</b> Jean Claude	19-01-1888 à Roche	Mathevon Pierre Bonneton Marie	Soldat 2° classe 402° R.I. 7° Cie Matricule 04002	05-10-1915 à l'hôpital mixte de Dijon (Côte d'Or)	Suite de blessures de guerre	?
33	<b>Chazal</b> Joannès François	16-08-1893 à St-Bonnet Aubigneux	Chazal Jean-Marie cultivateur Rondel Jeannette	Soldat 2° classe 69° bataillon de chasseurs à pied Matricule 5916	08-10-1915 à la butte de Souain (Marne)	Disparu le 08-10-1915	?
34	<b>Bernard</b> Jean-Pierre	15-12-1874 à Job	Bernard Jean Guillot Marie	Soldat 2° classe Clairon au 228° R.I. Matricule 12571	11-10-1915 à 6 h à Tahure - attaque du bois (Marne)	Tué à l'ennemi	?
35	<b>Montaillard</b> Antoine Louis résidant à Monate	14-06-1870 à Essertines- en-Châtelneuf	?	Soldat 300° R.I. territorial 1° Cie Matricule 13540	19-10-1915 à 16 h 30 à La Croix du soldat près Prunay (Marne)	Tué à l'ennemi, asphyxié par gaz délétère sur le champ	?

36	<b>Arnaud</b> Jean-Marie	15-07-1875 à St-Bonnet Grandris	Arnaud Dominique cultivateur Peyrat Marie	Caporal 91° R.I. territoriale 8° Cie Matricule 17660	19-12-1915 à 21h à Rochamp. Forêt de l'Argonne	Tué à l'ennemi	Cimetière de Rochamp puis déplacé ? Meuse nécropole nationale 3 de Vauquois tombe individuelle n° 1762
37	<b>Catesson</b> Pierre-Marie	26-06-1895 à St-Bonnet Trémollin	Catesson Philippe dit Felix clutivateur Passel Maria Sim.	Soldat 274° R.I. 18° Cie Matricule 17886	04-04-1916 à Vaux (Meuse)	Tué à l'ennemi, coup de feu de l'ennemi	?
38	<b>Robert</b> Joseph	13-05-1889 à St-Bonnet Le Bourg	Robert Martin cultivateur Charlat Julie	Soldat 2° classe 125° R.I. 3° Cie Matricule 05646	20-05-1916 à 23 h dans l'ambulance 4 -45 Ville-sur- Cousances (Meuse)	Des suites de blessures de guerre reçues à l'ennemi	?
39	<b>Grossat</b> Jean-Claude	28-02-1896 à St-Bonnet Trécisse	Grossat Maurice cultivateur Laurendon Cécile	Soldat 2° classe 9° Cie Matricule 12144	01-06-1916 à Douaumont (Meuse)	Disparu au combat	?
40	<b>Cellier</b> Jean	04-12-1890 à St-Bonnet Grandris	Cellier Jean Barth. cultivateur Bernard Françoise	Soldat 2° classe Canonnier servant 3° artillerie col. Matricule 7507	30-06-1916 dans la tranchée de Dompierre (Somme)	Tué à l'ennemi à sa pièce pendant qu'il exécutait un tir	Enterré à Chuignolle dans la Somme
41	<b>Fouquet</b> Pierre-Marie	30-11-1895 à St-Bonnet Grandris	Fouquet Pierre-M. sabotier Vray Mariette	Soldat 413° R.I. 6° Cie Matricule 10039	05-07-1916 à 19 h à Dieue- sur-Meuse ambulance 2-14 (Meuse)	Suite de blessures de guerre	Nécropole nationale Dieue tombe individuelle n° 94
42	<b>Robert</b> Louis-Jules	15-10-1885 à St-Bonnet Le Bourg	Robert Henri propriétaire Durval Madeleine	Soldat 2° classe 97° R.I. 13° Cie Matr. B019965 ? Croix de guerre	05-07-1916 à 14 h 30 à Menil-la-Tour (Meurthe-et- Moselle )	Blessures de guerre (ne possède que la plaque d'identité)	?
43	<b>Monier</b> Joannès-Félix	02-09-1874 à St-Bonnet Les Mures hautes	Monier Jean cultivateur Rondel Benoite	Soldat 228° R.I. Matricule 12542	12-07-1916 à 18 h à Fay (Somme)	Tué à l'ennemi	Nécropole de Lihons tombe indiv. 4063
44	<b>Spéry</b> Mathieu	11-08-1894 à St-Bonnet Germagneux	Spéry Jean-Marie cordonnier Caze Virginie	Soldat 2° régiment du génie Cie D-28 sapeur Matricule 20614	14-07-1916 à Montpellier (Hérault )	Accidentelle	?
45	<b>Béal</b> Félix	09-01-1895 à St-Bonnet Chavanne	Béal Jean Marie cultivateur Guillot Eugénie	Soldat 81° R.I. Matricule 6844	08-08-1916 à Thiaumont- Fleury (Meuse )	Disparu	?
46	<b>Jeanpierre</b> Jean- Marie époux de Peyrat Marie- Félicité	06-03-1876 à St-Bonnet Le bourg	Jeanpierre Jean-M. domestique et propriétaire Maisse Jeanne- Marie.	Soldat 2° classe 17° R.I. 21° Cie Matricule 509	10-08-1916 à 8 h à Vadelaincourt	Des suites de blessures reçues en combat	?
47	<b>Epinat</b> Jean-Philippe	20-01-1896 à St-Bonnet Aubigneux	Épinat Philippe menuisier Goutte Mariette	Soldat 2° classe 60° R.I. 7° Cie Matricule 8689	16-08-1916 à 16 h au nord du bois Croisette commune de Clery (Somme)	Tué à l'ennemi des suites de blessure reçue	?

48	<b>Chevaleyre</b> Félix Michel	06-07-1887 à St-Bonnet Chavanne	Chevaleyre Antoine cultivateur Robert Marguerite	Caporal 6° R.I. coloniale Matricule 01240	05-09-1916 entre Barleux et Belloy-en- Santerre (Somme)	Tué à l'ennemi	?
49	<b>Maisse</b> Félix Claudius	19-02-1895 à St-Bonnet Germagneux	Maisse Jean-Marie cultivateur Guillot Léonie	Caporal 6° R.I. coloniale 2° Cie Matricule 11533	06-09-1916 17 h 30 à Cappy dans l'ambulance 2-5 secteur 173 (Somme)	Blessures de guerre	?
50	<b>Masson</b> Pierre	21-11-1896 à St-Bonnet Courreau	Masson Jean-Pierre cultivateur Giraud Rosalie	Soldat 2° classe 86° R.I. 7° Cie Matricule 8020	17-09-1916 à 15 h à Vermandovillers (Somme)	Tué à l'ennemi sur le champ de bataille (non constaté en raison de l'éloignement)	?
51	<b>Fouquet</b> Jean-Baptiste	11-04-1896 à St-Bonnet Grandris	Fouquet Jean- Marie cultivateur Vray Marie	Soldat 2° classe 54° bataillon 8° Cie de chasseurs Matricule 6233	01-10-1916 à 18 h au nord- est de Clery (Somme)	Mort des suites de blessures de guerre sur le champ de bataille	inhumé sur le champ de bataille, à 600 m au sud- est de Clery
52	<b>Maison</b> Marie (ou <b>Maison A.</b> à l'église <sup>50</sup> )	?	?	?	?	?	?
53	<b>Rigaud</b> François Régis	30-07-1894 à Roche	Rigaud François Faveyrial Maria	Soldat 98° R.I. 11° Cie Matricule 6723	27-10-1916 à Chaulnes (Somme)	Tué à l'ennemi sur le champ de bataille	inhumé le 28 à proximité du champ de bataille
54	<b>Forestier</b> Jean-Marie Henri	12-01-1878 à St-Bonnet Loibe	Forestier Jean cultivateur Jambin Pierrette	Soldat 2° classe 216° R.I. 19° Cie Matricule 4969	27-10-1916 à 23 h au magasin des hospices près de Verdun (Meuse)	Suite de blessures de guerre sur le champ de bataille	nécropole nationale de Belleray tombe individuelle 922
55	<b>Bouchand</b> Jean-Marie Pierre résidant à Monate	09-11-1878 à St-Georges- en- Couzan	Bouchand Jean-M. Chazal Marie	Soldat 2° classe 307° R.I. 5° bataillon 17° Cie Matricule 02703	31-12-1916 à 20 h au lieu- dit "Marne", commune d'Andechy (Somme)	Tué à l'ennemi sur le champ de bataille par suite de blessure par éclat d'obus	?
56	<b>Laurendon</b> Claude	12-08-1871 à St-Bonnet Solleymieux	Laurendon Philippe charron Pauly Antoinette	Soldat 2° classe 16° R.I. 25° Cie Matricule 13010	09-04-1917 à 10 h à l'hôpital mixte de Montbrison (Loire)	Maladie contractée au service	?
57	<b>Guillot</b> Pierre Félix	13-04-1879 à St-Bonnet Chavanne	Guillot Barthélemy cultivateur Petit Marguerite Chavanne	Soldat 2° classe 307° R.I. 19° Cie Matricule 828	12-04-1917 ou 13-04-1917 à 13 h 30 à l'hôpital temporaire 34 bis situé à Zuydcoote Nord	Mort de pneumonie en service commandé	Nécropole nationale de Zuydcoote tombe ind. Carré 1 n° 890

<sup>50</sup> Aucune information disponible ni sur *Internet* ni en mairie.



58	<b>Chaperon</b> Jean-Marie	01-05-1895 à St-Bonnet Le Bourg	Chaperon Jean-Bap menuisier Arnaud Jeanne- Marie	Soldat 2 <sup>e</sup> classe 4 <sup>e</sup> zouaves de marche Cie de mitrailleuses du 5 <sup>e</sup> bataillon Matricule 31626	23-04-1917 à Hurtebize, commune de Vauchère (Aisne)	Tué à l'ennemi (pas de trace de l'homme en raison des circonstances du combat)	?
59	<b>Rondel Jean</b> Joseph Pierre	13-11-1892 à St-Just-en- Bas	Rondel Jean- Baptiste Gourbeyre Marie Emilie	Soldat 2 <sup>e</sup> classe 230 <sup>e</sup> R.I. 23 <sup>e</sup> Cie Matricule 10141	05-05-1917 à 21 h à Maisons de Champagne (Marne)	Tué à l'ennemi au cours d'une attaque	?
60	<b>Fougerouse</b> Jules Régis	27-10-1888 à St-Bonnet Trécisse	Fougerouse Jean- Louis cultivateur Fougerouse Antoinette	Soldat 2 <sup>e</sup> classe 99 <sup>e</sup> R.I. 1 <sup>re</sup> Cie de mitrailleuse Matricule 05095	08-05-1917 à 15 h au Chemin des Dames (Aisne), près de Cerny	Tué à l'ennemi	?
61	<b>Palay</b> François Benoît	26-08-1886 à St-Bonnet La Chaize	Palay Jean cultivateur Chaland Marie	413 <sup>e</sup> régiment d'infanterie Matr. 0425 bis	15-05-1917 au secteur du Craonne (Aisne)	Tué à l'ennemi	?
62	<b>Lachand</b> Barthélemy Antoine	22-08-1897 à St-Bonnet Pramol	Lachand Antoine cultivateur Guillot Pierrette	Soldat 2 <sup>e</sup> classe 158 <sup>e</sup> R.I. 2 <sup>e</sup> Cie Matricule 15725	28-06-1917 à 8 h 30 à Aizy (Aisne)	Tué à l'ennemi (pas de constat à cause des incidents du combat)	Aisne Vauxbuin Nécropole nationale tombe individuelle n° B546
63	<b>Malécot</b> Jean-Marie	21-09-1887 à St-Bonnet La Bruyère	Malécot Pierre cultivateur Montaillard Benoîte	Soldat 170 <sup>e</sup> R.I. 7 <sup>e</sup> Cie Matricule 10107 Croix de guerre	16-07-1917 à 15 h 30 à Cavaliers de Courcy au nord de Reims (Marne)	Tué à l'ennemi par une torpille allemande	Marne Sillery tombe individuelle N° 4142
64	<b>Grimaud</b> Barthélemy Simon	17-04-1887 à Vivans, (canton de la Pacaudière 42)	Grimaud Simon Dupuy Marie	Caporal 16 <sup>e</sup> R.I. Cie H.R. Matricule 01091	22-08-1917 à 15 h à Ville- sur-Cousances ambulance 6-13 LP98 (Meuse)	Blessures de guerre	?
65	<b>Courage</b> Gabriel <sup>51</sup>	17-02-1881 à St-Étienne	?	Conducteur 2 <sup>e</sup> cl. classe 13 <sup>e</sup> escadron du train... Matr. 012783(?)	22-08-1917 à l'hôpital de Fleury-sur-Aire (Meuse)	Blessures reçues en service commandé	?
66	<b>Robert</b> Louis Pierre Marie	12-09-1882 à St-Bonnet Le Genetey	Robert Martin cultivateur Charlat Julie	Caporal 201 <sup>e</sup> R.I. 17 <sup>e</sup> Cie Matr. 019918 ter	31-08-1917 à 11 h 30 à Boessinghe (Belgique)	Tué à l'ennemi sur le champ de bataille	Cimetière bois 16 à Boessinghe
67	<b>Gouttebel</b> Joseph époux de Robert Marguerite Sophie	09-04-1886 à St-Bonnet Monate	Gouttebel André cultivateur Pélarde Marie Monate	Soldat 2 <sup>e</sup> classe 75 <sup>e</sup> R.I. 1 <sup>re</sup> Cie Matr. 15545 bis	07-05-1918 à 23 h à Locre (Belgique) vers la croix de Poperingue , en avant du mont Noir	Tué à l'ennemi par suite de blessures de guerre	?

<sup>51</sup> Naissance et décès enregistrés à Saint-Étienne. Est-ce bien le même ? En 1911, une autre personne porte le nom de Courage à Saint-Bonnet.

68	<b>Fréry</b> Camille Louis époux de Laurent Marie-Angèle	09-04-1882 à St-Bonnet La Bruyère	Fréry Jean granger Vallon Marie	Soldat 2° classe 216° R.I. zouaves Matricule 012363	09-06-1918 dans l'ambulance la Grange aux Bois...	Suite de blessures de guerre	Nécropole nationale Sainte- Menehould tombe individuelle n° 3234
69	<b>Chambon</b> Pierre (P.M. à l'église) époux de Guillot Antoinette	22-02-1878 à St-Bonnet Les Massons	Chambon Claude meunier Masson Mélanie	?	17-06-1918	Accident dans une scierie à Sorbiers (42) où il était affecté <sup>52</sup>	?
70	<b>Chaumel</b> Pierre Marie Eugène	08-03-1883 à St-Bonnet Aubigneux	Chaumel Jean-Bap. cultivateur Hopital Antoinette	Soldat 2° classe 1 <sup>er</sup> rég.de zouaves 13° Cie Matricule 019116	18-07-1918 à Villers-Hélon (Aisne)	Suite de blessures reçues en présence de l'ennemi	Aisne Ambleny Nécropole nationale bois Roger tombe ind. n° A 491
71	<b>Dupuy</b> Matthieu Pierre Jean	03-06-1896	?	4° R.I. coloniale	01-01-1918	Fiche secrète	Var, Toulon, Carré militaire Lagoubran tombe ind. O 60
72	<b>Reynaud</b> Jean-Marie	07-10-1892 à St-Bonnet Le Bourg	Reynaud Jean charron Maillère Antonine	Soldat 98° R.I. 5° Cie Matricule 4475 Croix de guerre	29-07-1918 à Grand-Rozoy (Aisne)	Tué à l'ennemi	?
73	<b>Quétant</b> Jean-Marie Claudius	22-01-1886 à St-Bonnet Faverges	Quétant Augustin cultivateur Rolland Julie	Soldat 125° R.I. 7° Cie Matricule 1344	09-08-1918 à 15 h 50 à Vendeuil-Caply (Oise)	Blessures de guerre	?
74	<b>Maillard</b> Claude <sup>53</sup>	29-12-1978 à Chalain-le- Comtal	Maillard Pierre Bonnet Jeanne	?	04-09-1918 au 206 route de Vienne (Lyon)		?
75	<b>Mathevon</b> Claudius "Joinville Claudius"	30-05-1896 à Roche	Mathevon Pierre Chalas Marie	Soldat 2° cl. 86° R.I. 1 <sup>re</sup> Cie Matricule 9932	06-10-1918 à 6 h à l'hôpital d'évacuation à Auve arrondissement de Ste- Menehould (Marne)	Décédé des suites de blessures de guerre	Maren Minecout le Mesnil les Hurlus nécropole nationale Pont-de- Marson tombe indiv. 6454
76	<b>Rondel</b> Jean-Pierre époux de Fournier Marie- Clémentine	23-09-1887 à St-Bonnet Bourchanin	Rondel Auguste cultivateur Rage Jeanne-Marie	Soldat 2° classe 163° R.I. 2° Cie Matr. 0130410 Croix de guerre avec étoile en bronze	06-10-1918 a 16h00 à Challerange (Ardennes)	Tué à l'ennemi par éclat d'obus	?

<sup>52</sup> Informations d'origine familiale, fournies par Geneviève Adilon. Contrairement à ce que laisse supposer sur la carte des décès son numéro d'ordre 69 suivi d'un ? (Les itinéraires de la mort), P. Chambon n'a pas à apparaître parmi les morts du front.

<sup>53</sup> Les seules informations proviennent de la mairie.

77	<b>Simon</b> Jean-Pierre	27-02-1879 à St-Bonnet Bourchanin	Simon Jean-Marie cultivateur Chatain Marie- Marguerite	Soldat 21 <sup>e</sup> R.I. Matricule 8647	12-10-1918 dans l'ambulance 9-6 à Vicence (Italie)	Maladie en service	?
78	<b>Derory</b> Henri Jean Marie	18-07-1891 à St-Bonnet	Dérory Eugène Jambin Philomène	2 <sup>e</sup> classe 97 <sup>e</sup> R.I. Matricule 4318 ?	02-11-1918 à 21 h au camp Puchheim (Allemagne)	En captivité (acte de décès traduit de l'allemand)	Moselle Sarrebourog nécropole nationale tombe individuelle 6885
79	<b>Spéry</b> Jean	25-08-1892 à St-Bonnet Germagneux	Spéry Jean cordonnier Gazelle Virginie,	63 <sup>e</sup> R.A.C. section ½ fixe n° 143 DCA Matricule 1257	04-11-1918 dans l'ambulance 8 -1 SP236 à Laon (Aisne)	Des suites de maladie contractée en service	Aisne Ambleny, nécropole nationale Bois Roger tombe individuelle M461
80	<b>Dupuy</b> Jean Marie <sup>54</sup>	?	?	?	?	?	?



Détail du monument aux morts de Saint-Bonnet-le-Courreau

(cliché Anne-Cécile Guillot)

<sup>54</sup> Aucune information sur les sites *internet*, excepté un certain Jean-Marie Joseph Dupuy (42), fiche secrète, né le 03-02-1892 ou 17-11-1897 ou un mort prisonnier en Allemagne 44<sup>e</sup> R.I.

## Annexe 2

### Parcours du 86<sup>e</sup> régiment d'infanterie

- 10 - 21 août 1914 : offensive en direction de Sarrebourg. Le 14, combat dans la région de Montigny puis engagement dans la **BATAILLE DE SARREBOURG**.
- 25 - 10 septembre 1914 : engagement dans la **BATAILLE DE LA MORTAGNE**.
- 10 - 14 septembre 1914 : 6 - 10 août 1914 : transport par V.F. à l'ouest d'Épinal.
- retrait du front vers Épinal et transport par V.F. vers Creil.
- 14 - 25 septembre 1914 : À partir du 16 septembre, engagée dans la **1<sup>re</sup> BATAILLE DE L' AISNE**, puis dans la **1<sup>re</sup> BATAILLE DE PICARDIE**.
- 25 septembre 1914 au 18 juin 1915 : Stabilisation et occupation d'un secteur vers Lassigny.

*C'est dans cette période que Claudius rejoint son régiment, au printemps 1915.*

Le 18 juin 1915, le 86<sup>e</sup> R.I. est rattaché à la 120<sup>e</sup> division d'infanterie.

- 18 juin - 2 novembre 1915 : occupation d'un secteur vers Ribécourt et le Piémont.
- 2 novembre - 3 décembre 1915 : retrait du front vers Maignelay : repos et instruction.
- 3 décembre 1915 - 17 février 1916 : occupation d'un secteur vers Andechy.
- 17 février - 29 février 1916 : retrait du front, repos vers Montdidier puis transport par V.F. dans la région de Révigny, puis mouvement vers Verdun.
- 29 février - 9 mars 1916 : engagement dans **LA BATAILLE DE VERDUN**.
- 9 mars - 25 mars 1916 : retrait du front, transport par camions vers Saint-Dizier. Repos.
- 25 mars - 24 avril 1916 : transport par V.F. dans la région de Verberie. Repos.
- 24 avril - 23 août 1916 : mouvement vers le front, occupation d'un secteur vers Hautebraye.
- 23 août - 3 septembre 1916 : retrait, transport par V.F. dans la région de Froissy. Repos et instruction.
- 3 septembre - 8 septembre 1916 : mouvement vers Cantigny. Repos.
- 8 septembre - 26 octobre 1916 : Transport par camions vers le front. Engagée dans la **BATAILLE DE LA SOMME**, devant Vermandovillers.
- 26 octobre - 23 novembre 1916 : retrait du front, repos et instruction vers Noyers-Saint-Martin.
- 23 novembre - 28 novembre 1916 : mouvement vers Nanteuil-le-Haudoin.
- 28 novembre - 30 novembre 1916 : transport par V.F. vers Neufchâteau ; repos et instruction.
- 30 décembre - 3 janvier 1917 : transport par V.F. à Verberie.
- 3 janvier - 25 janvier 1917 : mouvement vers le front, puis occupation d'un secteur vers Ribécourt.
- 25 janvier - 27 janvier 1917 : retrait du front ; transport par camions dans la région de Blincourt.
- 27 janvier - 16 mars 1917 : occupation d'un nouveau secteur vers Canny-sur-Matz.
- 16 mars - 19 mars 1917 : **REPLI ALLEMAND**. Le 18 mars, prise de Lassigny, de Candor et de Guiscard.
- 19 mars - 15 avril 1917 : retrait du front, repos dans la région de Ricquebourg, puis à partir du 31 mars, dans celle de Golancourt.
- 15 avril - 27 mai 1917 : occupation d'un secteur entre Pontruet et Sélency.
- 27 juin - 24 juillet 1917 : retrait du front, transport par V.F. dans la région de Longeville. Repos et instruction dans celle de Condé-en-Barrois.
- 24 juillet - 19 août 1917 : transport par camions vers le front et occupation d'un secteur vers la Hayette. Travaux préparatoires à l'attaque du 20 août.
- 19 août - 28 août 1917 : retrait du front, transport par camions vers Ligny-en-Barrois.

- 28 août - 18 octobre 1917 : transport par camions vers le front et occupation d'un secteur vers Koeur-la-Grande.
- 18 octobre - 24 octobre 1917 : retrait du front. Repos vers Tannois.
- 24 octobre - 9 décembre 1917 : transport par camions vers le front et occupation d'un secteur vers Beaumont et le bois de Chaume.
- 9 décembre - 21 décembre 1917 : retrait du front. Repos vers Laheycourt.
- 21 décembre - 15 mai 1918 : occupation d'un secteur vers Avocourt, attaque sur le bois de Cheppy
- 15 mai - 29 mai 1918 : repos et instruction vers Givry-en-Argonne.
- 29 mai - 4 juillet 1918 : transport par camions vers Épernay puis engagée, vers Châtillon-sur-Marne, dans la **3<sup>e</sup> BATAILLE DE L' AISNE**.
- 4 juillet - 8 juillet 1918 : retrait du front, mouvement vers le nord d'Épernay.
- 8 juillet - 15 juillet 1918 : placée vers Nanteuil-la-Fosse, en soutien d'éléments italiens.
- 15 juillet - 20 juillet 1918 : engagée dans la **4<sup>e</sup> BATAILLE DE CHAMPAGNE**.
- 20 juillet - 27 juillet 1918 : engagée dans la **2<sup>e</sup> BATAILLE DE LA MARNE**.
- 27 juillet - 2 août 1918 : retrait du front, transport par camions vers Mairy-sur-Marne. Repos.
- 2 août - 10 septembre 1918 : transport par camions dans la région de Verdun, puis occupation d'un secteur sur les deux rives de la Meuse, vers Beaumont.
- 10 septembre - 24 septembre 1918 : relève par des éléments américains, puis occupation d'un nouveau secteur vers Vienne-le-Château.
- 24 septembre - 29 septembre 1918 : retrait du front et relève par des éléments américains. Mouvement vers Guizancourt, puis soutien dans la **BATAILLE DE CHAMPAGNE ET D' ARGONNE**.
- 29 septembre - 15 octobre 1918 : engagée vers Marvaux ; attaque sur le plateau de Soudans.

*Claudius Mathevon meurt le 6 octobre à 6 h, des suites de ses blessures à l' ambulance (selon d'autres sources, à l'hôpital d'évacuation) à Auve (Marne). Sa sépulture se situe tout près (Informations recueillies sur le site "sépulturesdeguerre") :*

- 15 octobre - 30 octobre 1918 : retrait du front. Repos vers Mourmelon-le-Grand.
- 30 octobre - 8 novembre 1918 : occupation d'un secteur de combat vers Terron-sur-Aisne et Condé-lès-Vouziers. A partir du 1<sup>er</sup> novembre, engagée dans la **BATAILLE DU CHESNE**. À partir du 5 novembre, engagée dans la **POUSSEE VERS LA MEUSE**. Le 8 novembre, progression jusqu'à la Meuse vers Donchery.
- 8 novembre - 11 novembre 1918 : retrait du front, mouvement vers Suippes.

## Annexe 3

### Inauguration du monument aux morts

*Journal de Montbrison*, samedi 22 juillet 1922

Saint-Bonnet-le-Courreau. - *Inauguration du monument en l'honneur des enfants de la commune morts pour la France.*

Le dimanche 16 juillet la commune de Saint-Bonnet-le-Courreau inaugurerait le monument élevé à la gloire éternelle des soixante-quatorze enfants de la commune tombés au champ d'honneur pour la défense du sol de la patrie envahie par les barbares.

Toute la population s'était rendue à la célébration religieuse où prenait place le sous-préfet de Montbrison, le maire et le conseil municipal, M. Maurin, sénateur, MM. Louis Dupin et Taurines, députés de la Loire. Au cours de la cérémonie, M. le curé de Châtelneuf, ancien combattant de la Grande Guerre, prononça un vibrant éloge de ses compagnons d'armes qui moururent pour un si bel idéal. Puis le cortège se rendit sur la place où, devant l'école, s'élève le monument que le clergé bénit.

M. Antonin Massacrier, conseiller municipal, président de la Société des anciens combattants, prend le premier la parole.

Au nom de la municipalité, il adresse ses remerciements aux autorités qui ont bien voulu assister à cette fête et aux souscripteurs. Il rend hommage à la population de Saint-Bonnet qui, au front ou à la ferme, a fait si vaillamment son devoir. 74 enfants du pays sont tombés pour la France. Il demande que leur souvenir soit fidèlement gardé dans les cœurs. En terminant il fait l'appel des morts au milieu du plus impressionnant silence.

M. le docteur François de Sail-sous-Couzan, au nom des anciens combattants remercie la municipalité pour avoir invité les sociétés des poilus du canton à se faire représenter à cette cérémonie. Il invite ses auditeurs à élever leurs âmes jusqu'à la gloire où triomphent les morts, pour les honorer dans l'intimité des cœurs.

La reconnaissance pieuse des habitants de Saint-Bonnet fera désormais resplendir leurs noms dans un souvenir immortel et le granit du monument. Mais pour les vivants il reste une tâche : veiller à la suprême exécution de la volonté des morts, la grandeur du pays. C'est à cette œuvre qu'il convie tous les vrais Français.

M. Laurendon, ancien instituteur à Saint-Bonnet, fait l'éloge de ses anciens élèves dont l'abnégation est allée jusqu'à la mort. Aux familles il apporte des paroles de consolation.

M. Valézy, conseiller d'arrondissement, maire de Chalmazelle apporte son témoignage d'admiration et de reconnaissance aux morts de la Grande Guerre dans lesquels il voit les martyrs de l'humanité.

M. Puy, conseiller général, maire de Saint-Georges-en-Couzan, constate l'union des habitants de Saint-Bonnet pour honorer la vaillance des héros. Il trouve dans la double cérémonie religieuse et civile le juste tribut des prières et des hommages que l'on doit aux héros.

A côté de l'école où allèrent ces vaillants, à l'ombre du clocher où les principaux actes de leur vie furent sanctifiés, près de la Croix signe d'espérance et d'immortalité le monument sera maintenant le témoignage public de la reconnaissance et du souvenir. Ce discours plein de pensées élevées et chrétiennes fut très vivement applaudi.

M. Taurines, député mutilé, ancien combattant, associe ses camarades de la Chambre à l'hommage qu'il vient rendre à ceux qui sont morts au champ d'honneur.

Il rappelle l'union des poilus sur le front, fraternité des tranchées, les épreuves souffertes en commun, les durs combats, les victoires glorieuses. Mais celles-ci ont coûté des morts par millions et c'est pourquoi, aujourd'hui, dans tous les villages on honore publiquement les glorieuses victimes qui furent des héros.

Rappelant la récente et émouvante intervention de M. Viviani à la Chambre, il demande à tous les anciens combattants de se grouper fraternellement sous les plis du drapeau tricolore pour faire respecter les droits des morts et conserver la paix si dignement gagnée et qui ne doit pas être sabotée. On applaudit vigoureusement M. Taurines.

M. Robert, député, apporte son tribut d'éloges aux mors glorieux.

M. Dupin, maire de Montbrison, député, associe la ville de Montbrison et l'Union des pères et mères dont les fils sont morts pour la Patrie, à cette pieuse cérémonie. En termes émouvants, il rappelle les souffrances des poilus et les larmes des familles.

Comment prévenir un aussi terrible malheur que la guerre ? Tous les moyens doivent être employés, amis il faut d'abord que l'Allemagne désarme. Le fait-elle ? Non ; on sait par quels criminels moyens elle se dérobe à toutes les obligations imposées par le traité de Versailles.

Pouvons-nous avoir confiance envers un tel peuple ? Ça n'est pas possible. Il faut être fort si nous ne voulons pas voir les enfants subir le sort des pères et des aînés.

En terminant, il adjure l'assistance de conserver une union étroite pour l'amour de la France.

M. Maurin, sénateur, célèbre à son tour le sacrifice des vaillants soldats de Saint-Bonnet. Leur exemple sera éternel. Nous devons le suivre pour rétablir une paix féconde et durable.

M. Boutrou, sous-préfet de Montbrison, clôt la série de discours par l'hommage solennel du gouvernement de la République aux braves tombés pour la France et aux familles en deuil.

A une heure, un banquet, très bien servi par l'hôtel Barou, a été offert aux invités.

\*

\* \*

***Le Montbrisonnais***, samedi 22 juillet 1922

Saint-Bonnet-le-Courreau. - *Inauguration du Monument.*

Dimanche dernier a eu lieu dans notre commune l'inauguration du monument élevé à la mémoire de ses 74 enfants tombés pour la France.

Après la cérémonie religieuse la foule se rendit sur la place où s'élève en face de la mairie le beau monument, œuvre de notre compatriote Faverjon, sculpteur à Montbrison, qui perpétuera désormais le souvenir des héros.

Sur un socle sont gravés les noms des disparus, le buste d'un poilu le surmonte. Une barrière et des fleurs forment un ensemble du plus gracieux effet.

La place est noire de monde lorsque les personnalités officielles viennent prendre place sur l'estrade attenante à l'école qui a été aménagée pour la circonstance.

M. Antonin Massacrier, conseiller municipal, président de la Société des anciens combattants, prend le premier la parole.

Au nom de la municipalité il adresse ses remerciements aux autorités qui ont bien voulu assister à cette fête et aux souscripteurs. Il rend hommage à la population de Saint-Bonnet qui au front ou à la ferme a fait si vaillamment son devoir. 74 enfants du pays sont tombés pour la France. Il demande que leur souvenir soit fidèlement gardé dans les cœurs. En terminant il fait l'appel des morts au milieu du plus impressionnant silence.

M. le docteur François de Sail-sous-Couzan, au nom des anciens combattants remercie la municipalité pour avoir invité les sociétés des poilus du canton à se faire représenter à cette cérémonie.

M. Laurendon directeur d'école à Saint-Etienne ancien instituteur à Saint-Bonnet, président de l'Union des pères et mères dont les fils sont morts pour la France de l'arrondissement de Saint-Etienne, fait l'éloge de ses anciens élèves dont l'abnégation est allée jusqu'à la mort, et au nom de l'Union il apporte aux familles des paroles de consolation.

M. Valézy, conseiller d'arrondissement, maire de Chalmazelle, apporte son témoignage d'admiration et de reconnaissance aux morts de la Grande Guerre dans lesquels il voit les martyrs de l'humanité.

M. Puy, conseiller général, maire de Saint-Georges-en-Couzan constate l'union des habitants de Saint-Bonnet pour honorer la vaillance des héros.

M. Taurines député mutilé, ancien combattant, associe ses camarades de la Chambre à l'hommage qu'il vient de rendre à ceux qui sont morts au champ d'honneur.

M. Pierre Robert, député, apporte son tribut d'éloges aux morts glorieux, et préconise la Société des Nations pour éviter le retour d'une guerre nouvelle, car selon lui pour éviter la guerre il faut préparer la paix.

M. Dupin, maire de Montbrison, député, associe la ville de Montbrison et l'Union des pères et mères dont les fils sont morts pour la Patrie, à cette pieuse cérémonie, et à l'encontre de M. Robert, dit que pour éviter la guerre il faut préparer la guerre.

M. Maurin, sénateur, célèbre à son tour le sacrifice des vaillants soldats de Saint-Bonnet. Leur exemple sera éternel.

M. Boutroue, sous-préfet de Montbrison, clôt la série de discours par l'hommage solennel du gouvernement de la République aux braves tombés pour la France et aux familles en deuil.

A une heure, un banquet, très bien servi par l'hôtel Barou a été offert aux invités.

Au champagne, M. Massacrier a porté un toast à M. le sous-préfet au président de la République et à la République.

M. Puy, maire de Saint-Georges-en-Couzan, au nom de ses collègues, adresse un salut cordial aux anciens combattants de Saint-Bonnet qu'il ne veut pas séparer de ceux qui sont morts glorieusement. Il lève son verre à la commune, à ses représentants et aux anciens soldats.

M. le sous-préfet se fait l'interprète des parlementaires pour féliciter et remercier le maire, le conseil municipal et toute la population de Saint-Bonnet. En terminant il boit à la santé des anciens poilus et de tous les invités.



## Table des matières

Introduction	3
Le monument	4
Avant la guerre	6
Les soldats morts pour la France	8
La chronologie de la mort	15
Les circonstances de la mort	16
Les itinéraires de la mort	18
Un soldat parmi d'autres : Claudius Mathevon	21
À Saint-Bonnet, pendant la guerre	24
À l'église, les vivants et les morts	26
Les vivants et les disparus	28
Les soldats défunts	30
Après la guerre	31
Conclusion	33
Annexes	
1. Tableau récapitulatif des soldats morts à la guerre	36
2. Parcours du 86 <sup>e</sup> régiment d'infanterie	44
3. Inauguration du monument aux morts	46



## Publications de *Village de Forez* sur la guerre de 1914-1918

disponibles Centre Social de Montbrison et à la Diana

- Marie Chèze-Faye, Claude Latta, "Baptiste Faye (1890-1917), un soldat forézien mort pour la France au Chemin des Dames", n° 77-78 de *Village de Forez*.
- Pascal Chambon, "Les morts de 1914-1918 à Gumières," n° 93-94 de *Village de Forez*.
- Joseph Barou, "Les monuments aux morts de Moingt, un exemple d'enjeu dans une lutte d'influence entre l'Église et la République", n° 100 de *Village de Forez*.
- Abbé Jean-Louis Breuil, "Moingt pendant la Grande Guerre", présentation et notes : Joseph Barou, un cahier de *Village de Forez*, 100 p., 2005.
- *La Grande Guerre de Jean Fauchet, lettres d'un Poilu paysan de Champdieu*, présentation et notes Joseph Barou, un cahier de *Village de Forez*, 28 p., 2006.
- Jean Démariaux, "Mémoires de captivité 28 mai 1918 - 14 novembre 1918", n° 103 de *Village de Forez*

---

### Les Cahiers de *Village de Forez*, n° 21, mars 2006

**Siège social : Centre Social de Montbrison**, 13, place Pasteur,

42600 MONTBRISON

- **Directeur de la publication** : Joseph Barou.
- **Rédaction** : Joseph Barou, Maurice Damon, Claude Latta.

*Les cahiers de Village de Forez* sont publiés par le **Groupe d'histoire locale** du **Centre Social** de Montbrison.

- **Comité de coordination** : Claude Latta, Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon, Pierre Drevet, André Guillot.
- **Comité de rédaction** : Geneviève Adilon, Daniel Allézina, Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Sandrine Béal, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Danielle Bory, Roger Briand, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Edouard Crozier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Thérèse Eyraud, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, André Guillot, Jean Guillot, Joël Jallon, Marie Grange, Muriel Jacquemont, Claude Latta, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Sophie Sagnard-Lefebvre, Alain Sarry, Marie-Pierre Souchon, Pierre-Michel Therrat, Gérard Vallet.

**Dépôt légal** : 1<sup>er</sup> trimestre 2006

**Impression** : *Gravo-clés*, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison.